

Québec veut dire son mot dans l'accord-cadre qu'a signé Ottawa avec la CEE en juillet

BRUXELLES (AFP) — L'accord du Québec est indispensable à la mise en oeuvre de l'accord-cadre de coopération économique signé en juillet dernier entre la CEE et le Canada a déclaré le vice-premier ministre du nouveau gouvernement (indépendantiste), du Québec, M. Jacques-Yvan Morin.

Hier au cours d'une conférence de presse à Bruxelles,

le ministre a confirmé que cette participation avait été au centre de ses conversations avec M. Etienne Davignon, commissaire européen chargé des Affaires industrielles, car elle découle des obligations de la constitution canadienne qui attribue aux provinces canadiennes le contrôle de leurs ressources naturelles.

L'exploitation des ri-

chesses naturelles du Québec est du ressort exclusif du gouvernement québécois, quel que soit le statut futur du Québec a précisé en substance le ministre.

M. Morin a déclaré que la conversation avec M. Davignon avait pris une tournure très concrète: on a parlé, a-t-il dit, métaux non ferreux, pâte à papier et investissements européens au Québec.

Second marché

M. Morin a rappelé que, dès maintenant, la CEE constitue le deuxième marché d'exportation du Québec notamment pour le cuivre, le minerai de fer, l'acier, l'amiante, le papier journal, le zinc.

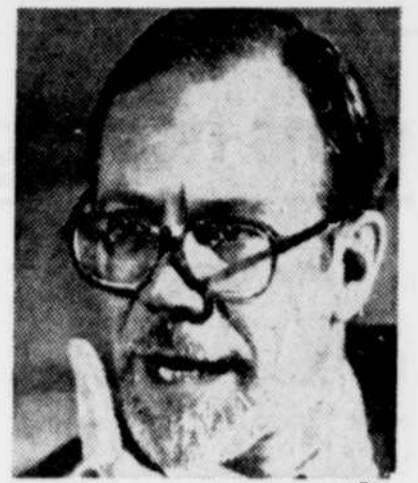
Le Québec souhaite accroître ses échanges avec l'Europe, échanges qui constituent

un facteur d'équilibre vis-à-vis des Etats-Unis, a-t-il ajouté.

M. Jacques-Yvan Morin a admis d'autre part que son voyage à Bruxelles lui permettait d'étudier le fonctionnement du Marché commun européen dans lequel il voit un modèle possible pour le Québec si celui-ci devenait indépendant du Canada. Le Québec pourrait former avec

le Canada un Marché commun, une union économique et même une union monétaire, a précisé M. Morin.

"Nous voulons l'indépendance dans l'amitié et la coopération avec le Canada. Il n'est pas question de briser mais de construire, nous voulons l'indépendance dans l'interdépendance", a-t-il rappelé.



Jacques-Yvan Morin: la CEE est le deuxième marché d'exportation du Québec.

Entre Canadiens et Québécois

La petite guerre diplomatique continue à Mar del Plata

par Raymond GIROUX

Au lendemain même de son arrivée en Argentine, où se déroule la conférence des Nations unies sur l'eau, la délégation québécoise, dirigée par le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, a trouvé à se plaindre du traitement que le Canada

réserve à la langue française au sein de son équipe de travail.

Les représentants du Québec, s'il faut en croire un communiqué remis à la presse, hier, dans la capitale, ont constaté "à leur grande surprise" que "la totalité des documents étaient unilingues anglais (...), que mises à part les interventions de la délégation

québécoise, toutes les réunions de la représentation canadienne se déroulent en anglais sans traduction (...) et qu'aucun des hauts fonctionnaires présents ne parle le français de façon acceptable".

Ce communiqué s'inscrit dans la petite guerre diplomatique que le Québec semble engager avec le gouvernement fédéral sur la question de sa participation à la conférence sur l'eau. Les "échanges" de la semaine dernière avaient porté sur la qualité de la délégation québécoise et sur le nombre de ses membres.

Le Québec avait alors célébré une mini-victoire en faisant augmenter le nombre de ses délégués de un à deux et en obtenant un droit de parole distinct, tandis que le fédéral répliquait en niant avoir concédé tout statut particulier: il avait reconnu les mêmes droits à toutes les provinces, si elles désiraient s'en prévaloir.

Une délégation anglophone

La délégation canadienne, dit-on du côté québécois, "ne reflète pas du tout le caractère bilingue du Canada,

tel que prôné par le gouvernement Trudeau, et sa composition presque strictement anglophone sert à démontrer les limites du bilinguisme".

Une lettre du ministre fédéral des Affaires extérieures, M. Don Jamieson, aux organisateurs de la conférence démontre clairement, aux yeux de la délégation québécoise, les intentions d'Ottawa: elle présente M. Léger comme le "Minister of Environment, Province of Quebec", titre qu'il ne semble pas apprécier particulièrement.

De plus, seulement deux délégués sur 11 portent des noms français: l'un est originaire de la Colombie-Britannique, et l'autre, l'ambassadeur du Canada en Argentine, M. Pike Bissonnet, est de souche anglophone.

Droit de parole

Si M. Léger se vantait avant son départ d'avoir obtenu un droit de parole distinct, il n'en a plus de même une fois rendu à Mar del Plata: la veille de la conférence, le ministre Jamieson aurait fait parvenir un télégramme dans lequel il insistait sur le fait que toutes les provinces soumet-

tent leurs textes au chef de la délégation avant de les rendre publics.

Le représentant du Québec a toutefois exprimé sa ferme intention malgré tout d'intervenir au nom du Québec pour tout ce qui relève de sa juridiction "pour le situer dans une juste perspective mondiale, tant par sa compétence et sa technologie avancée

que par la volonté gouvernementale de collaboration et d'échange avec les pays en voie de développement".

Les provinces assument actuellement 90 pour cent de la juridiction sur les eaux, et notamment sur l'eau potable qui constitue un des sujets majeurs de discussion à la conférence de Mar del Plata.



Ray Perreault, chef de la délégation canadienne et l'un des deux francophones du groupe d'Ottawa.



Marcel Léger: pas content du peu de place accordé au français par la délégation canadienne à Mar del Plata.

Joyal invite les anglophones à sortir de leur ghetto économique

par Gilles BOIVIN
du bureau du Soleil

MONTREAL — Dans le débat qui s'amorce sur l'avenir politique du Québec, les anglophones québécois auraient avantage à sortir du "ghetto économique" dans lequel ils se sont volontairement enclavés s'ils ne veulent pas que cet avenir "se décide sans eux".

C'est du moins le message qu'est venu leur servir hier le jeune député libéral de Maisonneuve-Rosemont, M. Serge Joyal, devant le sélect Rotary Club de Montréal. Dans une analyse serrée du comportement de la communauté anglophone au Québec depuis des décades, M. Joyal conclut que "si les anglophones devaient se retrancher encore une fois derrière les frontières de leur pouvoir économique plutôt que d'assumer les exigences d'une participation ouverte et directe à la vie politique du Québec, ils font courir un risque très grand à l'ensemble du pays".

Pour le défenseur des Gens de l'air, il ne fait aucun doute que ceux qui cherchent à "maintenir artificiellement l'unité du pays par des chaînes économiques discrètes forcent indirectement le pouvoir politique à remettre en cause les intérêts de ceux qui font passer leurs privilèges avant le bien commun".

Absence du jeu démocratique

Devant son auditoire à majorité anglophone, le député de Maisonneuve-Rosemont à la Chambre des communes, a tracé le portrait de la désaffection de la communauté anglophone québécoise à l'égard des institutions politiques (tant municipales que provinciales) du Québec. Citant à profusion plusieurs auteurs anglophones qui se sont penchés sur ce phénomène, M. Joyal admet que la communauté anglophone a pu retirer de sérieux avantages de cette attitude aussi longtemps que l'Etat, quoique dominé par une majorité francophone, est apparu comme "un allié inconditionnel de la grande entreprise" et n'a donc jamais semblé menaçant pour "la situation privilégiée occupée par le monde des affaires anglophones du Québec".

Mais le changement d'élite politique au Québec (avec l'arrivée du RCM sur le plan municipal et la prise du pouvoir par le PQ aux élections du 15 novembre) vient de marquer un "curieux revirement de l'histoire", selon M. Joyal. Ce nouveau type d'hommes politiques nous force à "repenser les rapports qui existaient entre un pouvoir politique massivement francophone et un pouvoir économique ethniquement différent".

Pour le député de Maisonneuve-Rosemont, l'élection du 15 novembre ne doit pas être vue comme un simple "accident de parcours" et marque la volonté des Québécois francophones d'utiliser leurs institutions politiques pour "opérer les changements qu'ils veulent imprimer à leur avenir collectif".

Au moment où ces derniers se préparent à prendre en main leur avenir, poursuit M. Joyal, on ne peut que constater "l'absence dramatique" d'un leadership articulé dans les institutions politiques du Québec d'aujourd'hui. Totalement absent de l'actuel gouvernement québécois, les anglophones ne sont pas mieux représentés au niveau municipal, et leur absence de la vie politique québécoise se répercute également sur la bureaucratie provinciale et municipale où le pourcentage de fonctionnaires anglo-québécois est minime.

En refusant ainsi de se prêter au jeu démocratique, les Anglo-Québécois se retrouvent maintenant isolés et ne sauraient compter, selon le député Joyal, sur les mêmes types de moyens que ceux utilisés lors de la croisade contre la loi 22 pour assurer leur avenir dans le Québec de demain.

Faites comme les francophones

Selon M. Joyal, les anglophones ne doivent plus compter sur leurs "canaux privilégiés" pour éviter de se mêler à la vie politique québécoise et préserver leurs intérêts, comme il ne suffira plus de "réserver quelques directeurs à des francophones ou à la réputation bien établie dans le monde des finances".

"Plutôt que d'agir de façon secrète par l'intermédiaire d'élites du monde des affai-

res ou par celui de porte-parole influents, la communauté anglophone devra elle aussi participer à la vie politique du Québec avec les mêmes exigences démocratiques que vivent les francophones dans les partis politiques structurés", a conclu le député Joyal.

Quant à ceux qui rêvent d'une onzième province (anglophone) dans le West Island, le député de Maisonneuve-Rosemont leur demande de s'astreindre au moins aux mêmes règles démocratiques que le PQ. "Formez-vous un parti démocratique et essayez de vous faire élire", leur répond-il.

Par ailleurs, s'il souligne que rien ne garantit les droits des minorités dans un Québec indépendant, le défenseur de la cause des Gens de l'air n'en admet pas moins que le Québec a dans son passé une longue tradition de tolérance à l'égard de ses minorités. "Même avec la loi 22, nous sommes encore loin en avant au Québec par rap-

MAISON UNIFAMILIALE à vendre 843-0255

HAUTE FOURRURE POUR LA FEMME RAFFINÉE

Jeanne Hardy

MAIL ST-ROCH, QUÉBEC
461 est, rue Saint-Joseph
529-5756

MEDECIN ASSOCIE DEMANDE
Pour pratique en obésité.
Nouvelle technique de perte de poids rapide, plus réduction alimentaire par communications subliminales.
S.V.P. adresser curriculum vitae à:
DR YVON SCHEFFER
1233, rue de la Montagne, Montréal, P.Q.

NOUVEL APPAREIL RÉVOLUTIONNAIRE!

ÉPILATION SANS DOULEUR

Sans aiguille, sans contact avec la peau, donc, sans douleur, sans irritation, ni cicatrice.

INSTITUT MONIK BLOUIN
Esthétique-visagiste
351, 13e Rue, Limoilou, Qué. - 522-8140

NOUVEAU BUREAU NOTAIRES

Réjean Deschênes, LL.B. D.D.N. Pierre Beaudet, LL.B. D.D.N.

Les notaires Pierre Beaudet et Réjean Deschênes ont le plaisir de vous annoncer que leur bureau est ouvert depuis le 4 janvier 1977 au 2891, 1re Avenue, Québec, sous la raison sociale "BEAUBET & DESCHENES", notaires et conseillers juridiques. (Tél.: 628-8702). Heures de bureau: 9 heures à 5 heures du lundi au vendredi, le soir sur rendez-vous.

VOS 4 G.H. ECHÈNE & FILS
partent la saison en lion avec ce **VESTON DE CUIR**
dont la renommée est internationale

Rég. \$230.00
\$149⁹⁵

Pas tu vu mon Prix?

- Plan mise de côté
- Chargex
- Master Charge

ECHÈNE & FILS INC.

- BOUL. STE-ANNE MONTMORENCY
- PLAZA LEVESQUE VANIER
- PLACE DES 4-BOURGEOIS STE-FOY
- PLACE KENNEDY LEVIS



lévis la banlieue de québec

le québec métropolitain

dans nos régions

A.D.S.



L'ACTION DEMOCRATIQUE DE SEPT-ÎLES

Symbole de l'ADS

L'Action démocratique de Sept-Îles, le premier parti politique à se lancer dans la mêlée en vue des élections municipales du 6 novembre, s'est donné un symbole visuel. Réalisé par des militants du parti, il représente sept personnes en marche, représente aussi les sept sièges qui seront en jeu au conseil municipal, et enfin, les sept îles qui protègent la baie et qui donnent le nom à la métropole de la région Côte-Nord.

La Rive-Sud

La Société historique du comté de Lotbinière a invité le député Rodrigue Biron ainsi que le ministre Louis O'Neill à assister à sa première assemblée plénière, qui a lieu ce soir à l'Auberge Philray, de Laurier-Station. M. Yves Tousignant, président du conseil provisoire de ce nouvel organisme, a révélé aussi, hier, que cette réunion donnera lieu à un bilan d'activité de fondation, à l'élection d'un conseil permanent et à l'élaboration d'un programme d'action.

La Beauce

La convention pour le choix d'un candidat progressiste-conservateur de la Beauce, se tiendra à l'école Notre-Dame de la Trinité, de Ville Saint-Georges Ouest, dimanche soir le 3 avril, à 20 heures. Les personnes intéressées à poser leurs candidatures, a déclaré le président régional, M. Paul-André Busque, devront faire parvenir leurs bulletins de présentation, le plus tôt possible, au président de

la convention, Me Michel Morin, au 2900, 10e Avenue, Ville Saint-Georges Ouest.

L'Amiante

Dans le comté de Frontenac, deux projets d'initiatives locales viennent d'obtenir des crédits additionnels du gouvernement fédéral. "Embellir Ponbriand" recevra \$7.500 de plus, ce qui portera le coût à \$39.120, tandis que "Aménagement des sources d'alimentation en eau potable de La Guadeloupe" verra son coût augmenté à \$60.450 avec l'ajout d'une subvention de \$7.500.

Portneuf

L'ex-président du club Optimiste de Saint-Raymond vient de se voir gratifier du titre de "Président d'honneur" par le club Optimiste international. M. Yves Plamondon a reçu un tel hommage pour les services qu'il a rendus à la cause des clubs Optimiste, tant durant son terme à la présidence du club de Saint-Raymond que par sa participation active aux activités optimistes à tous les niveaux de ce groupe.

Charlevoix

À la demande du centre hospitalier de Charlevoix à Baie-Saint-Paul, la commission régionale a accepté de mettre la polyvalente Saint-Aubin temporairement à la disposition de cet hôpital pour y héberger des malades, dans le cas où un sinistre obligerait à l'évacuation de l'institution. Par ailleurs, la régionale de Charlevoix a reçu l'autorisation du ministère de l'Éducation du Québec de céder l'école Otis à la ville de Baie-Saint-Paul, mais elle devra discuter avec cette dernière le prix de vente de \$7.200 que le ministère juge trop bas.

Le Grand-Portage et Côte-du-Sud

La compagnie Matériel de transport Bombardier Ltée, à La Pocatière, entreposera à Rivière-du-Loup des unités motrices de wagons de métro. Le commissaire industriel, André Jones, a précisé que la filiale a loué un espace de 14.000 pieds carrés dans un bâtiment industriel par la Caisse d'entraide économique K.H.T. Les 1/2 de la "Plaza industrielle" seront désormais occupés. Une nouvelle industrie à Rivière-du-Loup, la compagnie Québemarbre Inc., une entreprise formée d'actionnaires locaux, qui se spécialisera dans la fabrication des produits en marbre cultivé, avait déjà loué un premier espace de 2.000 pieds carrés, le mois dernier.

Bas-Saint-Laurent et Gaspésie

Le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Denis Lazure, vient de confier au Conseil régional de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie le mandat d'implanter un centre local de services communautaires dans le district de Rivière-au-Renard.

Lauzon doit nommer un nouveau représentant du quartier Guay

par Gilles PEPIN

LAUZON — Le conseil municipal de Lauzon est à la recherche d'un conseiller municipal. Il a ajourné sa séance de cette semaine à lundi soir prochain, précisément pour nommer un successeur au conseiller Benoit Bédard, démissionnaire.

M. Bédard avait été élu en novembre 1974 pour représenter le quartier Guay. Son mandat devait se terminer en novembre 1978; mais, il y a quelques jours, il a informé les autres membres du conseil qu'il démissionnait puisqu'il n'avait plus le temps suffisant pour s'occuper des affaires publiques.

Le conseiller démissionnaire, en prenant des cours à l'université Laval, trouve en effet qu'il n'a plus le temps d'assister aux séances plénières du

conseil non plus qu'aux séances de comités.

Il revient maintenant au conseil municipal de nommer un remplaçant pour compléter le mandat du démissionnaire. Toutefois, s'il est impossible d'obtenir une majorité chez les conseillers municipaux, il faudra alors tenir une élection, a fait remarquer le maire, M. Jean-Marc Lessard.

Contribuables mécontents

Lors de l'assemblée tenue lundi soir dernier, une trentaine de contribuables de Lauzon sont allés demander des informations quant au nouveau rôle d'évaluation. La plupart ont manifesté naturellement leur mécontentement, l'évaluation ayant été augmentée d'environ 75 p.c., cette année. Plusieurs plaintes ont déjà été

adressées au bureau de révision au moyen de formulaires qui sont disponibles à l'hôtel de ville.

Le maire Lessard a cependant signalé que le taux de la taxe foncière, qui était de \$1,85, l'an dernier, a été établi à \$1,31 par \$100 d'évaluation imposable. La facture moyenne n'a donc subi qu'une augmentation de l'ordre de 10 pour cent, selon M. Jean-Marc Lessard.

Les plaintes proviennent de propriétaires de maisons unifamiliales de construction assez récente. C'est compréhensible, d'après l'évaluateur, M. Fernand Samson, puisque la valeur industrielle de même que celle des édifices à appartements ne s'est pas accrue beaucoup à Lauzon, ces dernières années. 250 transactions, ayant été faites au cours des deux dernières

années, ont servi à l'établissement de la valeur marchande, conformément à ce que stipule la nouvelle loi provinciale relative à l'évaluation.

Mais certains contribuables habitant dans le secteur Ville Guay, au sud-est de Lauzon, se sont montrés particulièrement insatisfaits, parce qu'en retour de leur contribution au trésor municipal, ceux-ci ne bénéficient que de peu de services. Le maire a signalé que la loi ne permet de faire aucune distinction vis-à-vis de la taxe foncière.

Le maire a profité de l'occasion pour signaler l'intention du conseil de Lauzon d'être désormais plus sévère quant à l'émission des permis de construction dans les secteurs où il n'existe pas de service d'eau et d'égout.

Le patrimoine de Beaumont, richesse appréciée

par Gilles PEPIN

BEAUMONT — L'amour des Beaumontois à l'égard du patrimoine semble inégalé.

"Nous avons découvert que les gens aiment parler de leur passé et se replonger dans ces émotions, ces peines, ces plaisirs. Toute la gamme des sentiments y passe: parfois un brin de haine, un peu d'amertume et beaucoup de nostalgie."

Voilà dans quelle ambiance travaille un groupe de cinq personnes, qui, depuis janvier dernier, recueille des données sur l'histoire de cette petite localité de la rive sud de Québec en réalisant un projet d'initiatives locales (PIL).

"Nous faisons des entrevues avec des gens de la place; certaines sont enregistrées et conservées comme telles à cause de la richesse du témoignage fourni", nous ont confié Madeleine Prévost et Louise Lépine.

Le groupe recueille, en outre des témoignages oraux, beaucoup de données écrites et photographiques, qu'il classe au fur et à mesure dans le but de les rendre facilement accessibles au public.

Toutes ces données sont transcrites et dépouillées sous différents thèmes, notamment sous les rubriques "personnalités", "occupations", "maisons", etc... De vieilles photographies sont empruntées et remises à leurs propriétaires après que des copies aient été faites.

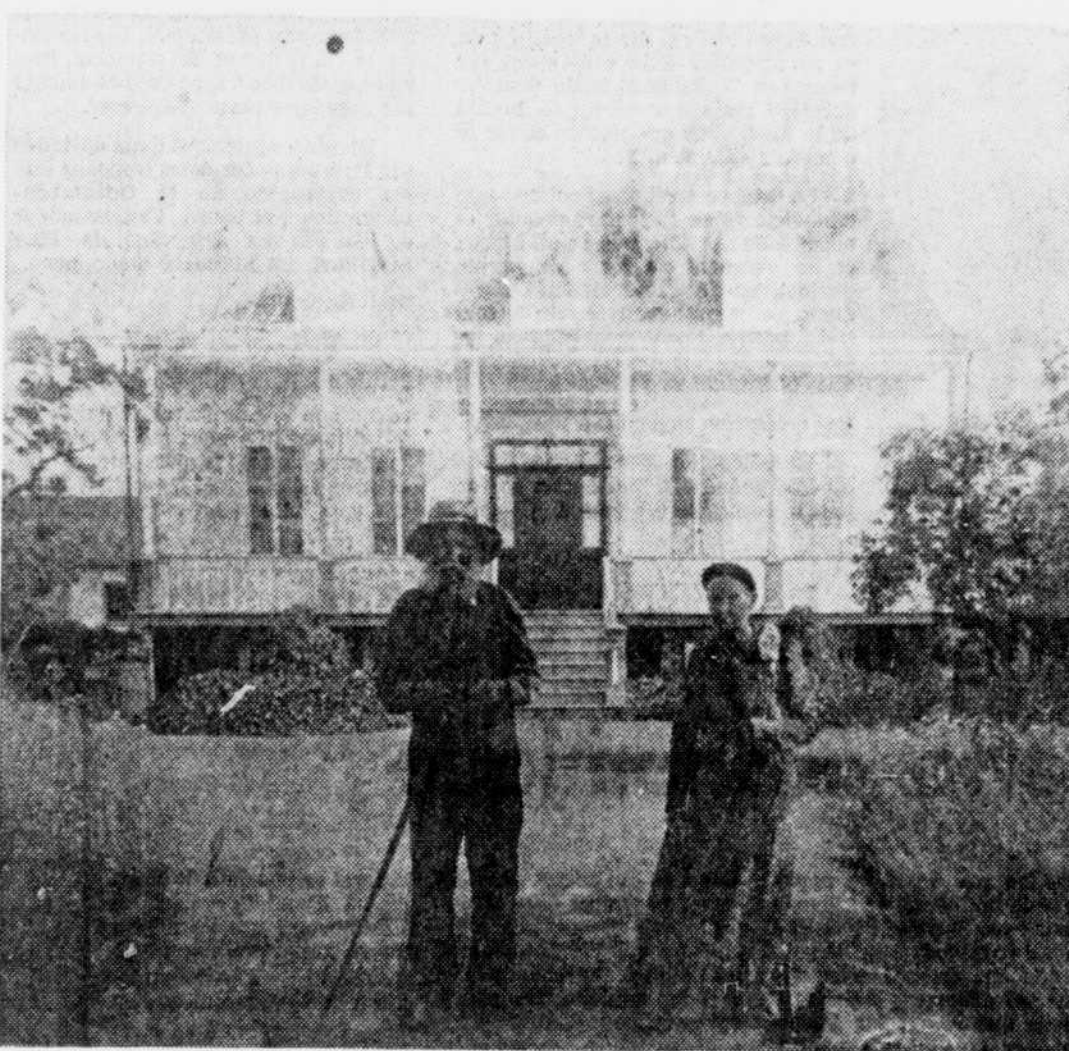
Ces vieilles photos sont extrêmement utiles à l'occasion d'entrevues, parce qu'elles ressuscitent une foule de souvenirs. "Les entrevues sont souvent fort longues, mais, en aucun cas, nous avons semblé déranger les gens", nous a déclaré Madeleine Prévost, en parlant de l'affabilité des Beaumontois.

Le groupe du projet PIL de Beaumont entend naturellement ne pas travailler uniquement pour le plaisir de créer des archives. Il veut tenir une exposition, probablement à l'occasion des fêtes du patrimoine, à la fin du printemps.

Il veut démontrer que le patrimoine n'est pas seulement constitué des vieilles maisons, mais aussi et surtout des gens qui ont vécu, peiné, souffert.

Le groupe veut également organiser des rencontres d'anciens de la paroisse. Bientôt, dans quelques semaines, par exemple, il organisera une fête en l'honneur du doyen de Beaumont, M. Josaphat Morency, un ancien maire (1941 à 1951), maintenant âgé de 90 ans.

Considérant son travail encore peu avancé, pour l'instant, il fait encore appel à la coopération. Les personnes qui peuvent contribuer par leurs connaissances ou quel-ques anciens documents relatifs au passé de Beaumont, pourront communiquer par téléphone avec Madeleine Prévost (837-5175), Clermont Bourget (833-4548), Louise Lépine (833-3342), Michel St-Pierre (837-3376), ou Yves St-Pierre (837-6107).



La maison centenaire La Chesnoia, propriété de la corporation municipale, sert de lieu de réunions à divers organismes de Beaumont. Un groupe de recherche, tentant d'en reconstituer l'histoire, a trouvé notamment une photographie prise vers 1910 et montrant M. et Mme François-Xavier Lachance, alors propriétaires de "la plus belle maison du village". Une grande partie du domaine était recouvert de chênes, d'où l'appellation qui est parvenue jusqu'à nos jours.



ATTENTION!!!
la siroismanie, ça s'attrape...

Jeans en corduroy "baggies" choix de couleurs régulier: \$20.09

SPECIAL SIROIS: 2 POUR \$21.99

Lee

40% RÉDUCTION DE SUR TOUTE NOTRE MARCHANDISE "FASHION" EN INVENTAIRE

* JUPE'S * GAUCHOS * PANTALONS

Jeans "Jean Nicolas" couleurs assorties **SPECIAL SIROIS:** \$4.99 (tant qu'il y en aura)

CHARGEX

master card



STE-FOY
1113, Rte de L'Eglise, Ste-Foy
653-1078

sirois JEANS
un mode de vie, une vie à la mode, 10 magasins pour la vivre...

Le comité de citoyens de Val-Bélair fait appel à la cour provinciale

par René BEAUDIN

Le comité de citoyens de Val-Bélair a demandé, hier, à la cour provinciale d'annuler le rôle de perception des taxes soumis, le 16 décembre dernier, par les autorités de la ville au ministère des Affaires municipales.

Le but de cette requête, selon le président du comité, M. André Godbout, est de soustraire du rôle de perception, c'est-à-dire du montant que la ville estime recevoir en taxes foncières cette année, une somme de \$305.000 qui porte sur les années 1973-1974. Pour différents motifs, ces arrrages de taxes sont contestés par 1.600 contribuables.

M. Godbout a précisé qu'à la suite du silence de l'administration à diverses mises en demeure à ce sujet, le comité a décidé de porter l'affaire devant les tribunaux. Il a fallu attendre une récente réunion du conseil municipal, a-t-il expliqué, pour savoir que c'est le futur tuteur de la ville, dont la nomination est attendue d'ici la fin du mois, qui décidera du sort de ces mises en demeure.

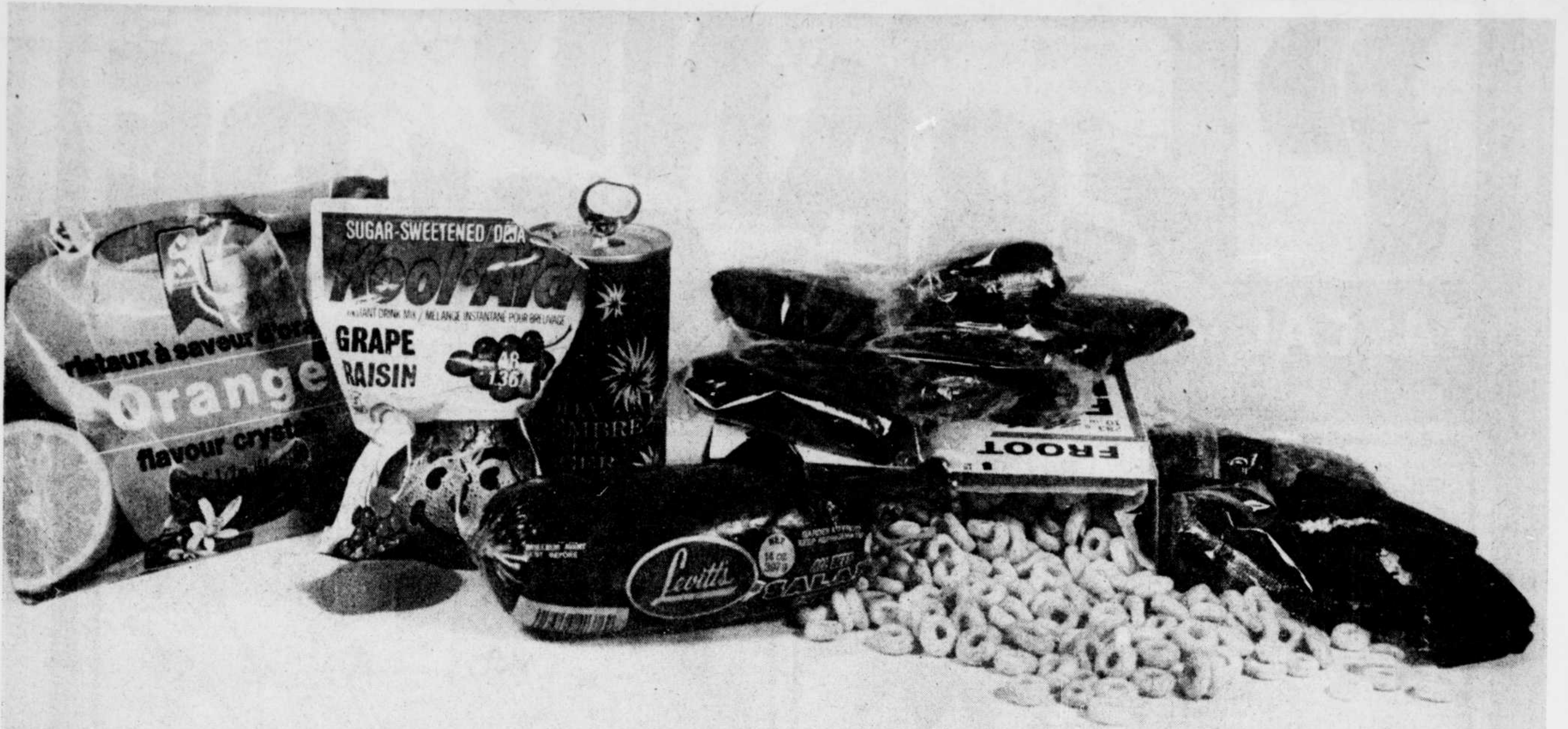
On sait que cette ville, qui résulte de la fusion, il y a trois ans, de Bélair et Val Saint-Michel, est dans une situation financière difficile et que le conseil de ville a dû ainsi demander la tutelle gouvernementale.

Pour bien manger dans un cadre agréable, selon la tradition gastronomique italienne.

RESTAURANT
jardin d'italie

Pour réservation: 692-0373,
824, St-Jean

STATIONNEMENT D'YOUVILLE GRATUIT



Relance du débat sur les additifs alimentaires

Par Marie CAOINETTE

La nouvelle de l'interdiction de la vente de la saccharine relance une nouvelle fois le débat sur les additifs alimentaires. Il ne se passe guère une année sans que les consommateurs aient l'occasion de paniquer une ou deux fois au sujet d'un additif alimentaire ou plus spécifiquement d'un colorant. On se souvient du cas des cyclamates qui sucrèrent artificiellement les boissons gazeuses et du colorant rouge amarante retirés récemment du marché, créant une petite panique chez leurs utilisateurs.

Le mot additif a pris dans les dernières années une énorme valeur émotionnelle, selon une diététiste. Les manufacturiers sont fiers d'indiquer sur les étiquettes "100 pour cent

naturel" ou "sans conservateur", jouant sur la tendance actuelle à penser qu'il existe une connotation directe entre ce qui est naturel et ce qui est bon pour la santé, d'ajouter Mme Yolande Larochelle, directrice du service de diététique du CHUL. On oublie tout simplement que les aliments sont de toute façon formés de composés chimiques et que la nature n'est pas exempte d'éléments toxiques. En fait, contrairement à ce que dit une certaine réclame publicitaire, la "mère nature" n'est pas toujours de notre côté!

Le sujet des additifs alimentaires divise un peu le milieu des sciences de l'alimentation, opposant quelques fois

le clan des "scientifiques" aux "protagonistes d'une alimentation plus naturelle". Mais même les conservateurs, selon madame Larochelle, admettent que les aliments modernes raffinés et transformés sont gravement appauvris et peuvent quelquefois être nuisibles pour la santé.

Comme solution à ces problèmes de santé sans cesse plus nombreux et qualifiés de maladies de "dégénérescence", les uns proposent l'enrichissement des aliments et les autres, peut-être de plus en plus nombreux, souhaitent une conscientisation des consommateurs à tous ces facteurs qui influencent notre façon de nous alimenter.

L'alimentation, à la limite, peut provoquer de graves troubles du comportement. C'est du moins ce que prétend un médecin américain, le Dr Ben Feingold dans un livre intitulé "Pourquoi votre enfant est-il hyperactif?". Dans ce volume, qui a eu un retentissement énorme aux États-Unis, le docteur Feingold accuse tout bonnement les additifs alimentaires d'être la cause de l'hyperkynésie. Ce terme

scientifique signifie plus simplement que la victime est atteinte d'une activité physique excessive caractérisée par une agitation et une agressivité intenses doublées d'un manque de concentration et de difficulté à apprendre. Cette maladie frappe chaque année quelques milliers de petits Américains. Un régime sans additif prescrit par le Dr Feingold a apporté une amélioration dans un grand nombre de cas d'enfants hyperkynétiques.

Il s'agit là d'un danger grave, qui correspond ni plus ni moins qu'à un empoisonnement de l'organisme. Contre l'usage des additifs, on relève aussi les arguments suivants: ils servent à masquer la mauvaise qualité d'un produit et peuvent détruire la qualité nutritive des aliments.

D'un autre côté, s'ils sont bien utilisés, les additifs jouent un rôle très positif. Ils maintiennent la qualité des aliments prolongent la vie de certains produits, améliorent l'aspect dans d'autres cas, diminuent le gaspillage, permettent de préparer les aliments

beaucoup plus facilement et en moins de temps, rendent les produits alimentaires plus accessibles à la population.

C'est le rôle de la Direction de la protection de la santé au ministère fédéral de la Santé d'approuver ou d'interdire les additifs. A ce stade-ci de l'évolution de notre société hautement technologique, peu de produits nouveaux sont soumis au ministère. On ne reçoit pas 10 demandes par mois, souligne Mme Suzanne Hendricks du ministère. Les fabricants concentrent leurs efforts sur l'amélioration des produits existants, dit-elle.

Le manufacturier qui désire faire approuver un produit doit le soumettre à une série de tests et d'expériences et en démontrer l'innocuité. Le processus d'acceptation d'un nouvel additif par le ministère de la Santé ne précède cependant pas de contre-expertise. On se limite à vérifier le sérieux de l'enquête effectuée par le fabricant. Des toxicologues et autres spécialistes sont affectés à cette tâche au ministère.

Au niveau de l'étiquetage, tout produit contenant un colorant doit en porter mention; peu importe qu'il s'agisse d'un produit dont la composition est fixée par des normes fédérales (prenons l'exemple du pain) ou d'un produit "non-normalisé" dont les ingrédients et leur ordre d'importance dans la composition du produit varient. A condition donc de savoir lire, il est impossible de consommer des colorants sans le savoir! Quant aux colorants pour usage domestique, ils doivent être offerts en contenants de petit format (deux onces) et munis d'un orifice compte-gouttes.

Les produits importés sont soumis aux mêmes règles que les produits canadiens en ce qui concerne les additifs. Seuls les produits se conformant à la réglementation canadienne sont autorisés à entrer au pays. Le produit importé ne doit contenir que les additifs acceptés ici et, s'il s'agit d'un colorant ou de certains agents préservatifs, en porter mention sur l'étiquette.

Staux à saveur d'orange... enrichi de vitamine C

MODE D'EMPLOI: Verser le contenu du paquet dans 6 tasses (48 oz liq) l'eau froide. Bien remuer ou agiter le mélange est prêt à servir. Conserver couvert au réfrigérateur.

CONTIENT DE LA VITAMINE C — Chaque verre de 4 oz liq contient 10 mg de vitamine C. La vitamine C aide au développement normal des os, des dents et des gencives.

INGRÉDIENTS — SUCRES (SUCRE, SOLIDES DE GLUCOSE ET/OU DEXTROSE), ACIDE CITRIQUE, GOMME ARABIQUE, ESSENCES NATURELLES ET ARTIFICIELLES, PHOSPHATE TRICALCIQUE, CITRATE DE SODIUM, SHORTENING D'HUILE VÉGÉTALE ET/OU SHORTENING D'HUILE D'OPRA, VITAMINE "C" (214 mg/100 g), BIOXYDE DE TITANE, COLORANT.

FROOT LOOPS

MODE D'EMPLOI — Verser le contenu dans un contenant non-métallique. Ajouter 6 tasses d'eau froide.

INGRÉDIENTS — SUCRE (PEUT ÉGALEMENT CONTENIR DU DEXTROSE), ACIDE MALIQUE, ARÔME ARTIFICIEL, COLORANT ALIMENTAIRE.

TOUT BOEUF

INGRÉDIENTS: BOEUF, EAU, PÉCULE DE POMME DE TERRE, SEL, ÉPIURES, POUDRE D'AIL, ÉRYTHROBATE DE SODIUM, NITRITE DE SODIUM.

INGRÉDIENTS: BEUF, WATER, POTATO STARCH, SALT, SPICES, GARLIC POWDER, SODIUM ERYTHROBATE, SODIUM NITRITE.

gâteaux **Vachon** cakes

INGRÉDIENTS: SUCRE, EAU, FARINE, SHORTENING D'HUILES, MÉLANGES GRAISSE DE BOEUF ET/OU HUILE DE SOYA ET/OU HUILE DE COLZA, B.M.A. (COMME PRÉSERVATIF), ŒUFS ENTIERS CONGELÉS, MÉLANGE D'ŒUFS CONGELÉS, SIROP DE MAÏS, CACAÔ, SOLIDES DU LAIT, POUDRE À PÂTE, SEL, PROTÉINES DE SOYA, CASÉINATE DE SODIUM, POLYSORBATE 60, MONOSTÉRATE DE SORBITAN, MONO ET DIBENZOÏLES, PROPIONATE DE SODIUM, COLORANTS ET ESSENCES ARTIFICIELLES.

Un menu chimique parfois déroutant!

Il existe bien peu d'aliments industriels qui puissent prétendre à la pureté naturelle au niveau des ingrédients. A titre d'exemple, en allant faire un tour dans un supermarché, nous avons choisi quelques produits typiques fort consommés dont nous déchiffrons ici le contenu. Cette étude descriptive n'est pas à portée du premier venu. Notre diététiste consultante a dû sortir pour l'occasion un gros bouquin spécialisé.

Les cristaux à saveur d'orange contiennent fort heureusement de la vitamine C. Pour le reste, la gomme arabique constitue un émulsifiant naturel, l'acide citrique est un acidulant, le phosphate tricalcique est un agent de fermentation du type de ceux ajoutés ordinairement au vin pour le rendre pétillant, le citrate de sodium est un autre acidulant; des essences naturelles et artificielles et un colorant complètent le portrait.

Quoi de meilleur qu'une boisson fraîche au raisin pour se désaltérer? Dans la liste des ingrédients du "Kool-Aid", il n'y a pas de raisin, mais on y trouve un acidulant (l'acide malique), un arôme artificiel et un colorant.

Nous avons distingué aussi une céréale sucrée qui est de plus colorée. Le fabricant indique sur l'étiquette qu'il s'agit de colorants approuvés. Signalons qu'il lui aurait été impossible d'inclure un colorant qui n'aurait pas été approuvé

par le ministère fédéral de la Santé! Comme la plupart des céréales en boîte, elle contient du BHT, un agent de préservation qui prévient la détérioration du produit.

Un bout de salami au boeuf contient pour sa part, un préservatif qui contient beaucoup de sel (le sel a pour propriété de retenir l'eau dans les tissus): le nitrite de sodium et un agent qui sert à prévenir le changement de couleur (l'érythorbate de sodium).

Qu'y a-t-il dans un petit gâteau "Demi-Lune"? Un anti-oxydant (le BHA), un agent homogénéisant (le monostérate de sorbitan), un émulsifiant (le polysorbate 60), des essences artificielles, de la couleur artificielle, des mono et diglycérides qui sont des homogénéisants et émulsifiants. Un petit gâteau contient en outre des additifs naturels telle la lécithine.

Non illustrée car il eut fallu se servir de ciseaux à métaux pour découper l'étiquette, figure dans notre mini-marché aux additifs, une boisson gazeuse. Son étiquette se lit comme suit: de l'acide citrique (un acidulant), du caramel (un colorant naturel qui présente peu de risques), du benzoate de sodium (un agent conservateur qui peut provoquer des allergies ou poser des problèmes toxicologiques), et du chlorure stanneux (un anti-oxydant).

Les additifs, sujet d'une révision continuelle

Au Canada, l'emploi d'additifs alimentaires est purement facultatif, mais lorsqu'un fabricant décide d'utiliser des additifs il doit faire son choix parmi ceux qui sont officiellement admis et catalogués. Les normes fédérales indiquent en outre les aliments dans lesquels ou sur lesquels il est autorisé, les raisons de son utilisation et la limite de tolérance. Les additifs alimentaires sont classés par le gouvernement suivant leur rôle: agents de conservation, agents de texture, rajusteurs du pH, colorants, anti-agglomérants, etc. Il existe aussi 14 catégories.

Les agents de conservation servent à préserver l'aspect extérieur, le bon goût et la salubrité des aliments en retardant ou en prevenant les pertes causées par l'action des micro-

organismes. La détérioration des aliments est d'ailleurs, selon l'Organisation mondiale de la santé, l'un des plus graves problèmes alimentaires dans le monde. Vingt pour cent de la production mondiale est ainsi perdue faute de moyens pour la conserver.

Quelques agents préservants: le propionate de calcium utilisé dans la fabrication du pain pour prévenir les moisissures, l'acide benzoïque ou benzoate de sodium qui sert à conserver les produits à base de fruits, l'acide sorbique qui prévient la formation de moisissures dans les fromages, les sirops et les bonbons.

Les agents de texture, un autre groupe important d'additifs, confèrent et conservent aux aliments la consistance désirée. Ils sont présents par

exemple dans les confitures (pectine), la crème glacée, les desserts congelés, les bonbons. Ils servent aussi à stabiliser les ingrédients d'un produit; c'est le rôle de la carraghénane, de la gomme d'acacia, de la lécithine, etc.

Les colorants si décriés sont surtout utilisés pour rendre les aliments plus appétissants. Il y a des colorants naturels et synthétiques. Parmi les premiers, mentionnons le safran, le rouge de betterave, la riboflavine, le curcuma, la carotène, le caramel, le bois de santal. Au nombre du second groupe, on retrouve le fameux amarante, le bleu brillant FCF, l'indigotine (un colorant bleu utilisé dans la pâtisserie, la biscuiterie et la confiserie), le jaune soleil FCF, le rouge citrin no 2, le vert solide FCF, etc.

Bien qu'ils ne soient pas essentiels dans un produit, les colorants sont devenus importants au cours des dernières années dans le but principal de plaire au consommateur. Les odeurs, les couleurs, les goûts font vendre le produit. Le fabricant soigne alors particulièrement l'apparence du produit qui doit avoir une allure de fraîcheur, être coloré et appétissant...

L'usage des colorants varie considérablement selon les pays. Dans les pays européens, les réglementations sont ainsi plus laxistes qu'en Amérique du Nord.

Au Canada et aux États-Unis, les réglementations se suivent mais ne se ressemblent pas toujours. Ainsi le colorant rouge amarante, récemment interdit chez nos voisins du Sud où on

le soupçonne de multiplier les risques d'allergie et d'avoir un potentiel cancérogène élevé, est toujours sur la liste des colorants admis au Canada. L'enquête qui a conduit à son retrait du marché américain n'a pas été menée de façon très scientifique selon les experts canadiens.

D'autre part, la situation inverse existe aussi. Des Américains réclament à l'heure actuelle le retrait du colorant rouge no 40 qui entre surtout dans la composition de la crème glacée et des boissons gazeuses. Le rouge no 40 est interdit au Canada, et il est peu probable qu'il soit jamais admis. Des études supplémentaires effectuées par la compagnie productrice pour faire accréditer le no 40 au Canada ont "malencontreusement" révélé la présence de tumeurs malignes

chez des rats de laboratoire qui en avaient consommé de larges doses.

Les additifs font l'objet d'une révision continuelle au Canada. Si de nouvelles données indiquent qu'un certain additif autorisé présente peut-être des dangers, la Direction de la protection de la santé recommande qu'il soit retiré de la liste des additifs permis. Le cas s'est présenté 13 fois au cours des vingt dernières années et ont ainsi été interdits le vert de Guinée, les cyclamates, la sulfite qui pouvait donner une belle couleur rouge à la viande qui avait perdu sa fraîcheur et l'addition de cobalt à la bière à la suite de la mort de cinq hommes en 1969. Enfin, il y a tout juste quelques jours, le ministère de la Santé prenait une décision semblable dans le cas de la saccharine.

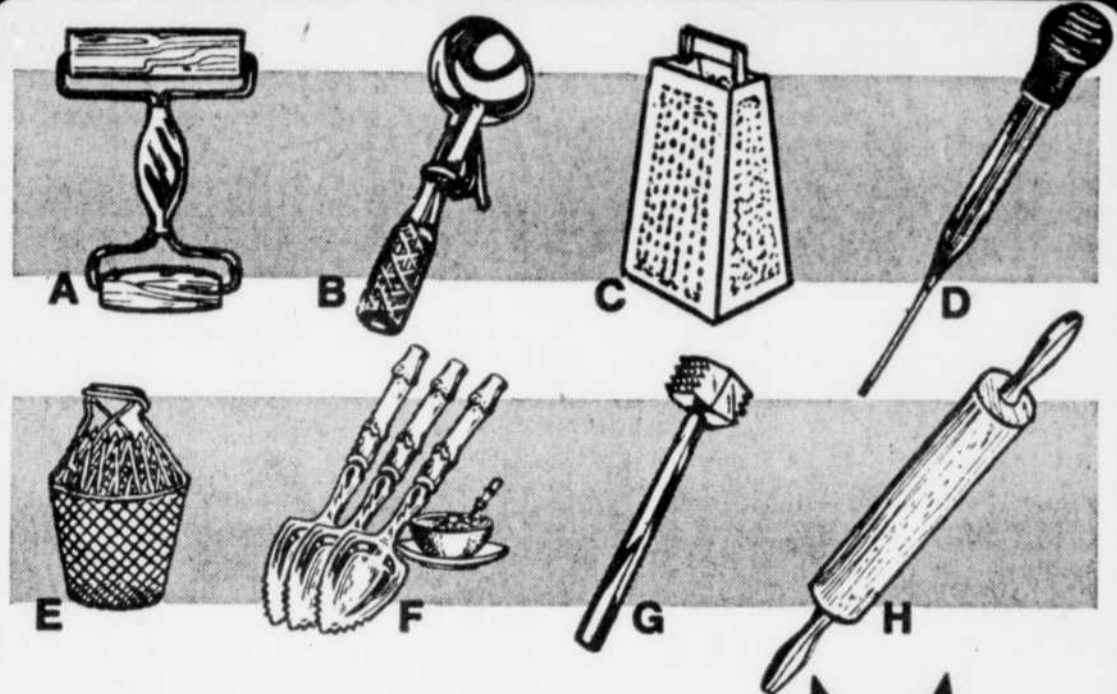


GRAND SOLDE

Ce que vous pouvez avoir pour aussi peu que...

- A. FOUET À OEUFS en fil d'acier
- B. PUISETTE en aluminium
- C. LOUCHE DÉGRAISSEUSE
- D. CINTRES gainés de vinyle-12 par paquet
- E. PINCE À SPAGHETTIS
- F. POSE CUILLER ET FOURCHETTE
- G. PRESSE-AIL
- H. AIGUISEUR
- I. TRANCHE-POMMES
- J. OUVRE-BOCAL et bouteille

66¢ CHACUN

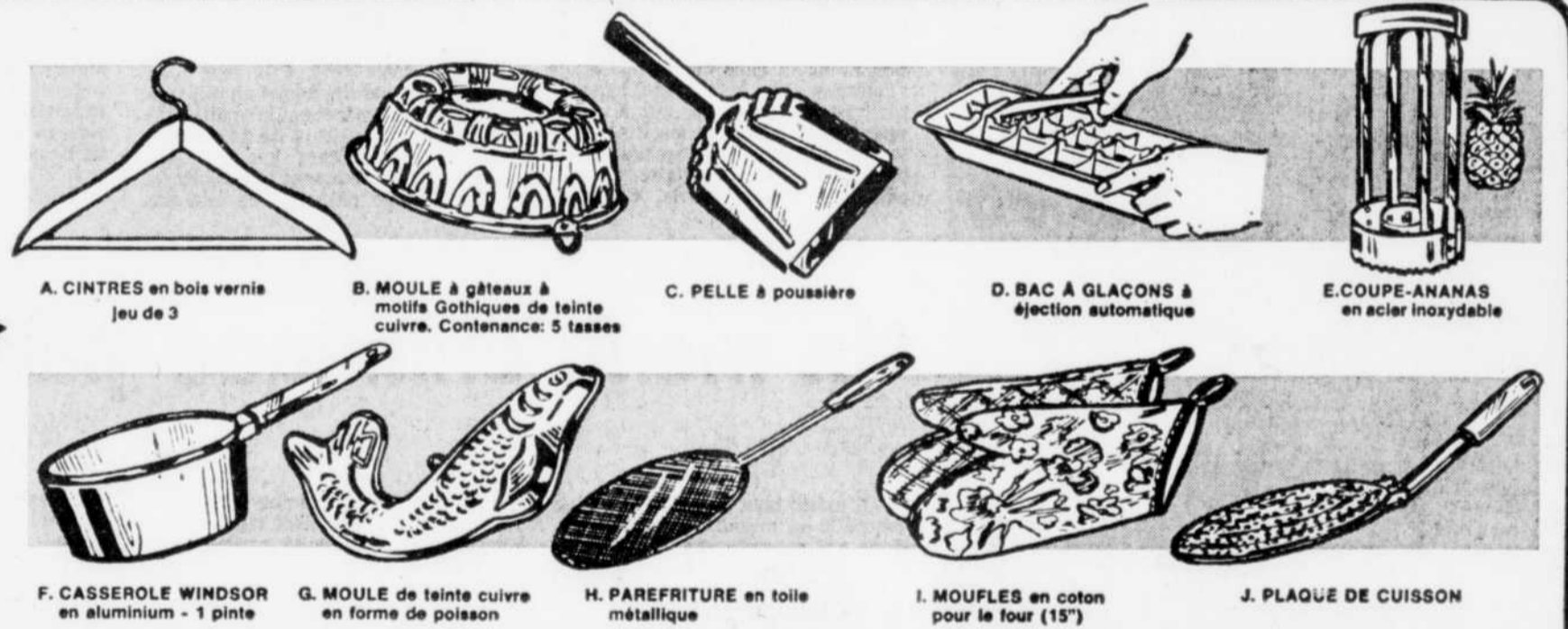


- A. ROULEAU À PÂTE pour pâtisserie et pizza
- B. PORTIONNEUR À GLACE en aluminium
- C. RÂPE à 4 côtés
- D. PUISETTE en aluminium avec embout en acier inoxydable
- E. PANIER À SALADE pliant
- F. CUILLERS À PAMPLEMOUSSE en acier inoxydable 3/paquet
- G. ATTENDRISEUR À ViANDE en aluminium
- H. ROULEAU À PATISSERIE en bois de pin

88¢ CHACUN

VOTRE CHOIX

33¢ CHACUN



A. CINTRES en bois vernis Jeu de 3

B. MOULE à gâteaux à motifs Gothiques de teinte cuivre. Contenance: 5 tasses

C. PELLE à poussière

D. BAC À GLAÇONS à éjection automatique

E. COUPE-ANANAS en acier inoxydable

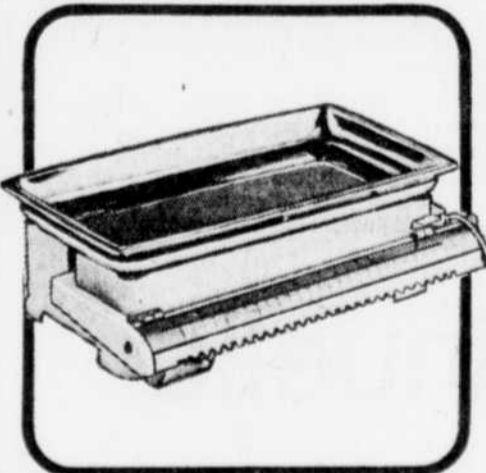
F. CASSEROLE WINDSOR en aluminium - 1 pinte

G. MOULE de teinte cuivre en forme de poisson

H. PAREFRITURE en toile métallique

I. MOUFLES en coton pour le four (15")

J. PLAQUE DE CUISSON



Balance de cuisine
23 livres

Pour des mesures précises. Complète avec plateau chromé.

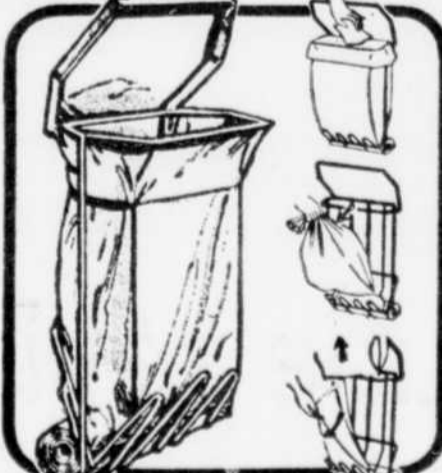
PRIX PASCALE \$14.95
OFFRE SPÉCIALE \$9.88



Hachoir de ménage
Fixation par Ventouse

Corps en matière plastique. Plaques pour légumes, biscuits et viande plus 1 couteau à 4 lames.

PRIX PASCALE \$9.95
OFFRE SPÉCIALE \$6.88



La poubelle murale
Une bonne idée:

S'installe où bon vous semble: contre un mur, à l'intérieur d'une porte... Épargne de l'espace. Livrée avec un rouleau de sacs de plastique.

Le recharge de 30 sacs
PRIX PASCALE \$6.45
99¢ SPECIAL \$4.88
77¢



Poubelle De "Rubbermaid"
17 gallons. Diam: 19". Hauteur 21".

PRIX PASCALE \$11.95
OFFRE SPÉCIALE \$9.66



Cafetière "Melitta"

Pour un café filtre délicieux et vite préparé. L'ensemble comprend une cafetière Pyrex de 6 à 8 tasses avec robuste filtre en plastique transparent, 10 filtres en papier et cuillère à mesurer.

PRIX PASCALE \$6.45
OFFRE SPÉCIALE \$4.88

Disponibles dans toutes les quincailleries Pascal



PASCAL

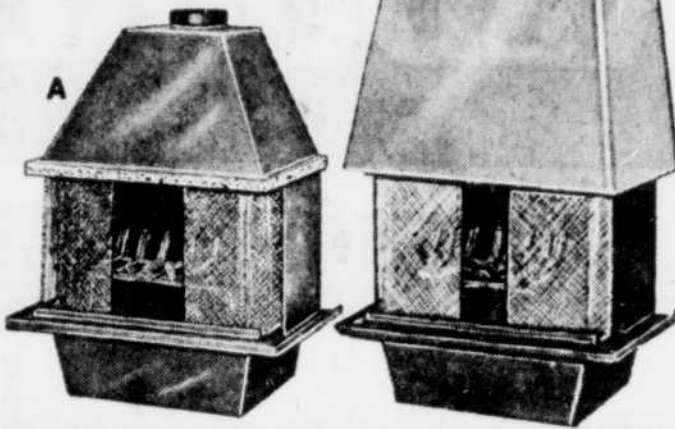
Épargnez sur nos foyers et accessoires

Foyers à bois

A. No. 902 Foyer

Noir mat, bords style suédois, complet avec grille.

\$118⁸⁸



B. No. 902 HR Foyer

Complet avec grille. Convient à tous les décors, pour la salle familiale ou le salon. Tablier émaillé rouge de 88" de hauteur.

\$177⁸⁸

"Ultra-Flame"

Durée de la consommation 3 heures environ. Allumage facile, laisse peu de cendre. Bûche emballée individuellement.

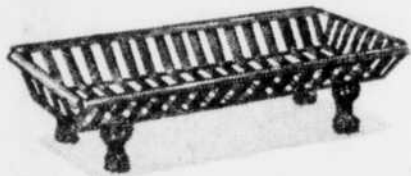


PRIX DE VENTE **\$288**

Caisnes de 4 bûches Par caisse

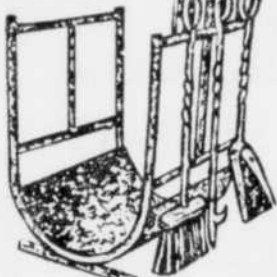
Grille de foyer Robuste

Côtés amovibles pour bûches.



24" \$13⁹⁵ 27" \$15⁹⁵ 30" \$17⁹⁵

Modèle No. 4341



Panier Porte-bûches "Decaro" De style Suédois. Avec porte-accessoires garni: une pelle, un balai, un tisonnier, fabriqués en acier de qualité.

PRIX DE VENTE **\$49⁸⁸**

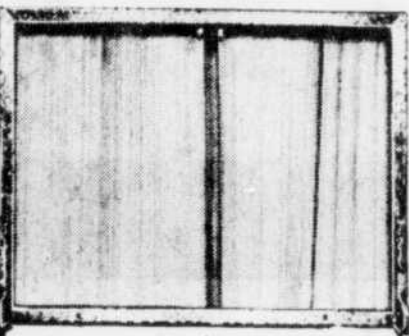


Modèle No. 3241 Porte-accessoires garni De style Suédois - 5 pièces, Pelle, tisonnier, balai et pince.

PRIX DE VENTE **\$39⁸⁸**

Pare-étincelles de style Suédois

36" x 28" ou 36" x 31". En fer forgé, système coulissant à chaînette et gland.



Modèle 2115

PRIX DE VENTE **\$39⁸⁸**

Brooks
Foyer conique émaillé rouge
Conçu en acier robuste recouvert d'une couche d'émail vitrifié. Le foyer comprend la base en acier, le pare-feu, 2 sections de tuyau de 8" de diamètre avec papillon de réglage.
Modèle No. 606
\$266⁸⁸

Enrouleur de papier journaux No. 32SW
De style Suédois. Idéal pour confectionner les bûches de votre foyer. Livré avec 250 liens.
PRIX DE VENTE **\$33⁸⁸**

Ensemble de 4 accessoires de foyer No. 2949 BLK
Noir mat. L'ensemble comprend: le support, une pelle, une brosse et un tisonnier.
PRIX DE VENTE **\$26⁸⁸**

Sundial par Armstrong



Revêtement de sol extraordinaire

Magnifique revêtement de sol à surface de vinyle grainé très brillante fini Mirabond conservant à l'usage tout son éclat, d'entretien simple et aisé par lavage, coussiné de mousse intercalaire apportant souplesse et confort à la marche. Revêtement particulièrement insonorisant, remarquable par sa durabilité et son décor. Sundial est le revêtement de sol au prix le plus avantageux que vous puissiez trouver actuellement sur le marché.

Choix de couleurs et différents motifs.



Armstrong No. S-235 Colle spéciale Pour revêtement de sol en vinyle coussiné.
PINTÉ PRIX PASCAL \$4.95
GALLON PRIX PASCAL \$15.95
\$3.99 \$12.99

La merveilleuse ambiance du feu de bois
Pare-feu en verre trempé
En panneaux de verre radiant qui répand une douce chaleur dans la maison. Le moyen efficace de consommer moins d'huile à chauffage tout en réduisant le montant de vos factures. La chaleur continue à se diffuser les panneaux refermés, de plus ils éliminent le danger des étincelles. Disponible en trois modèles courants et en trois dimensions standards.
PRIX PASCAL **\$119⁸⁸**

Peau de chèvre
Ambiance naturelle indispensable au décor moderne... S'harmonise à la perfection au chrome et au verre. Crée une atmosphère confortable et chaleureuse. Disponible en naturel seulement.
30" x 65" approx. Également disponible en couvre-lit 65" x 90".
PRIX DE VENTE **\$36⁹⁹** chacun **\$119⁹⁹** chacun

Luxueuse Cireuse combinée Hoover
Cireuse qui cire les planchers et qui nettoie les tapis. Corps en plastique très résistant. Grand réservoir avec gachette de contrôle. Nettoie sans éclabousser. Bourrelet anti-chocs. Cireuse d'une grande efficacité, à usage facile.
Avec accessoires Prix Pascal \$74.95
PRIX DE VENTE **\$64⁹⁵**
Modèle S4003

Sacs d'aspirateur "Hoover" disponibles

MODELE	PRIX PASCAL	PRIX SPECIAL
36272 Dial-a-matic	\$1.20	\$0.99 pqt.
36579 Pixie	\$1.20	\$0.99 pqt.
36580 Handivac	\$1.20	\$0.99 pqt.
38527 Convertible	\$1.20	\$0.99 pqt.
38459 Junior Convertible	\$1.20	\$0.99 pqt.
48036 Canister	\$1.20	\$0.99 pqt.
39254 Celebrity	\$2.50	\$2.10 pqt.

Celebrity de luxe Par Hoover
Aspirateur puissant et efficace, il est conçu pour tous les sols. Sac à poussière "Multi-Magnum" de 13 pintes. Balai combiné pour les tapis ou les planchers. Porte-accessoires sur la partie supérieure. Enrouleur de cordon automatique. Corps entièrement en acier. Bourrelet anti-chocs. Monté sur roulettes.
Avec accessoires Prix Pascal **\$119.95**
PRIX DE VENTE **\$99⁹⁵**
Modèle S 3009

Aspirateur balai "Handivac" de Hoover
Le plus pratique des aspirateurs
Aspirateur léger très facile à manier. Parfaitement étudié pour exécuter différents travaux de nettoyage. Balai combiné pour les planchers ou les tapis.
Modèle S 2025
PRIX DE VENTE **\$39⁹⁵**

JATO ALLOUE

POUR RÉDUIRE SES PRIX SUR

ANNONCÉS CH

POMMES DE TERRE

Grosses et blanches
Du N.-B. ou du Québec
Canada No 1

20 lb **\$1 19**

ANANAS
Gros et sucré
De marque Dole
GR 10s Importé de Honduras
99¢

ORANGES SUNKIST
Juteuses et sucrées
de Californie
Produit des E.-U. GR 56s
6/98¢

CAROTTES
Tendres et lavées
du Québec
Canada No 1
Sac de 2 lb **55¢**

POMMES
Jaunes et délicieuses
de B.C.
Canada de Fantaisie
GR 113s **38¢**

JUS
Jarre de 64 oz

LES ALIMENTS ET LES PRODUITS DE CONSOMMATION COURANTE ANNONCÉS CETTE SEMAINE COÛTENT MOINS

GATEAUX

"Vaillancourt"
assortis **87¢**
Bte familiale

DETERGENT

"Surf"
en poudre **\$1 69**
Bte 5 lb

EAU DE JAVEL

"Mix-O"
concentrée **71¢**
Cont. 128 oz

P

"Laura"
assortis
4 btes d

BISCUITS
"Peek Frean" nice,
digestive, chips ring Pqt 15 oz **89¢**

CEREALES
"Corn Flakes"
de Kellogg's Bte 16 oz **66¢**

GELEE
"Royal"
saveurs assorties Bte 3 oz **24¢**

TOAST
Melba "Gr"
régulières

RAGOUT
"Puritan" irlandais
ou boulettes Bte 24 oz **93¢**

BONBONS
"Viau" menthe épaisse
ou barrée Cello 7.5 oz **56¢**

DETERGENT
"Lux" liquide
Cont. 32 oz **96¢**

PAPIER D'AL
"Alcan" la

BISCUITS
"Christie" grand-mère
assortis Pqt 300 gr. **69¢**

DESODORISANT
"Jato"
assortis Cont. 14 oz **87¢**

LIQUEURS
"Cott" assortis
Canette 10 oz **18¢**

NOURR
"Ballard" pour
rognons, boeuf, p

PRODUITS CONGELES	BATONNETS "Blue Water" de goberge Pqt 32 oz \$1 99
	FRITES "Valley Farm" Cello 2 lb 41¢
	PIZZA "Kellogg's" de luxe Cont. 23 oz \$2 29
	GATEAUX "Sara Lee" étages, au choix Cont. 13 1/2 oz 79¢

COMPAREZ NOS VRAIS BAS PRIX REGULIERS	SHORTENING "Monarch" Pqt 1 lb 54¢	ALL Agent de ring
	POIRES "Aylmer" bartlett Bte 14 oz 49¢	SAVOI "Sunlight" bl

PAPIER
De toilette "Cotonelle"
couleurs assorties
Pqt 4 unités
98¢

HUILE
"Crisco"
végétale
Bouteille 48 oz
\$1 75

SOUPE
"Habitant"
pois et légumes
Bte 28 oz
42¢

MA

\$1,400,000.

LES ALIMENTS ESSENTIELS!

SAVANA SEMAINE

ORANGE PUR

De marque Tropicana
Importé de Floride
\$1.59

CHICOREE

Jeune et fraîche
Importé de Floride
39¢
lb

CHER CHEZ JATO

MUDDING

Secord''
79¢
e 5 oz

issol''
Bte 13 oz **82¢**

UMINIUM
argeur 12''
Rouleau 50 pi. **96¢**

ITURE
chiens,
oulet Bte 25 oz **37¢**

ige Cont. 4 oz **99¢**

I sc et citron Pqt 3 barres **57¢**

MARGARINE

"Jato" dure
végétale
Pqt 1 lb

39¢

ROTI PALETTE

BOEUF DE PREMIERE QUALITE
CANADA CATEGORIE "A"

43¢
lb

TALON D'EPAULE

Boeuf estampillé
Canada Catégorie "A"

73¢
lb

CRETONS FRAIS

10 oz De Roy

93¢
ch.

ROTI D'EPAULE PETIT-OS

Boeuf estampillé
Canada Catégorie "A"

63¢
lb

SMOKED MEAT

4 x 2 oz De Her Pak

\$1.23
lb

BIFTECK DE PALETTE

Boeuf estampillé
Canada Catégorie "A"

53¢
lb

TETE FROMAGEE

10 oz De Roy

73¢
ch.



Collectionnez
la toute nouvelle
série 1977.

Je choisis bien...

Il suffit d'aller à l'épicerie et d'acheter régulièrement par le
distributeur Jato l'huile d'olive, l'huile de tournesol, le miel,
les noix, les amandes, les noix de pécan, les noix de cajou, les
noix de macadamia, les noix de Brésil, la plus grande variété
indiquée de Québec. Et chaque semaine, les magazines
gratuits de Jato, ainsi que les autres, ainsi que les coupons
et les cartes Jato.



Un nouveau livret toutes les deux semaines

GRATUIT

ici même. Demandez-le!

CES OFFRES SONT VALIDES JUSQU'AU 19 MARS 77.
NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES.
PAS DE VENTE AUX MARCHANDS.

Jato



* Jato alloue ce budget sur une base annuelle

Dans les hôpitaux de la région, l'ajustement des permis a entraîné, en 1976, une diminution du nombre de lits

par Ghislaine RHEAULT

Au cours de l'année 1976, l'ajustement des permis d'un grand nombre d'hôpitaux de la région administrative de Québec (région 03) a été fait à la baisse.

En effet, 13 des 46 établissements, en majorité des petits hôpitaux ont encaissé une diminution de leur capacité (évaluée en lits) au permis.

Trois établissements seulement ont été ajustés à la hausse: il s'agit du CHUL, de l'hôpital de Charlevoix, du petit hôpital de Squattec. De son côté, l'Hôtel-Dieu de Montmagny, situé dans le comté de l'ex-ministre d'Etat aux Affaires sociales, M. Julien Giasson, après avoir enregistré d'abord une augmentation de places pour malades chroniques, a vu son permis réajusté, à quelques jours des élections, pour qu'il apparaisse un nombre moins élevé de lits pour malades chroniques.

Dans les 29 autres hôpitaux (qui comprennent des hôpitaux pour malades chroniques et des hôpitaux de soins de courte durée) un nombre

identique de lits a été attribué. Toutefois la vocation de plusieurs lits a été modifiée pour répondre à la norme du 10 pour cent de places pour les malades chroniques dans les hôpitaux de plus de 200 lits conformément à une décision prise par le ministre Forget l'année dernière.

Ce "décret" de l'ex-ministre des Affaires sociales mal reçu à l'époque n'a toutefois pas été appliqué uniformément. L'exemple le plus frappant vient de l'hôpital Laval où à rebours du mouvement de reconversion des lits en faveur des malades chroniques, 33 nouveaux lits de courte durée (psychiatriques) ont été pris à même les 133 lits de soins prolongés que comptait déjà cet établissement.

En bref

En bref, le portrait des modifications apportées aux permis peut se résumer ainsi: sur un total de 10,335 places comprenant les lits de soins de courte durée, de soins prolongés et centres de réadaptation, la région enregistre:

— une diminution de 353

lits de soins physiques de courte durée (7 pour cent);

— une augmentation de 37 places de courte durée (psychiatriques) (6 pour cent);

— une diminution de 466 places de soins prolongés physiques (17 pour cent);

— une diminution de 400 places de soins prolongés (psychiatriques);

— une augmentation de 1,156 lits de centres d'accueil de réadaptation (435 pour cent).

Au total, si on ajoute le portrait des centres d'hébergement et des centres d'accueil de transition (comme le pavillon Carlton-Auger) il y a eu une diminution d'environ 75 places (sur un total de 12,695 en 1975).

Certains écarts importants s'expliquent par le cas de l'hôpital Robert-Giffard (ex-Saint-Michel-Archange) où on a réduit le nombre de lits de soins prolongés psychiatriques de 1100 à 400 et les lits de soins prolongés physiques de 700 pour les transformer en places de réadaptation.

L'attribution des permis des établissements revêt une importance particulière ces années-ci dans la mesure où c'est par ce biais que se concrétisent certaines orientations prioritaires imprimées au système de santé au Québec. On sait qu'un document réalisé à la Direction de la planification (Santé) du MAS avait fixé l'année dernière comme priorité l'amélioration des ressources pour les malades chroniques et les malades mentaux. D'après ce document, la région de Québec présentait des surplus importants autant dans les places de soins de courte durée que de soins prolongés. Ces surplus n'empêchent pas toutefois que des listes d'attente impressionnantes existent actuellement notamment dans les hôpitaux pour malades chroniques (1,200 pour la région 03).

Des craintes

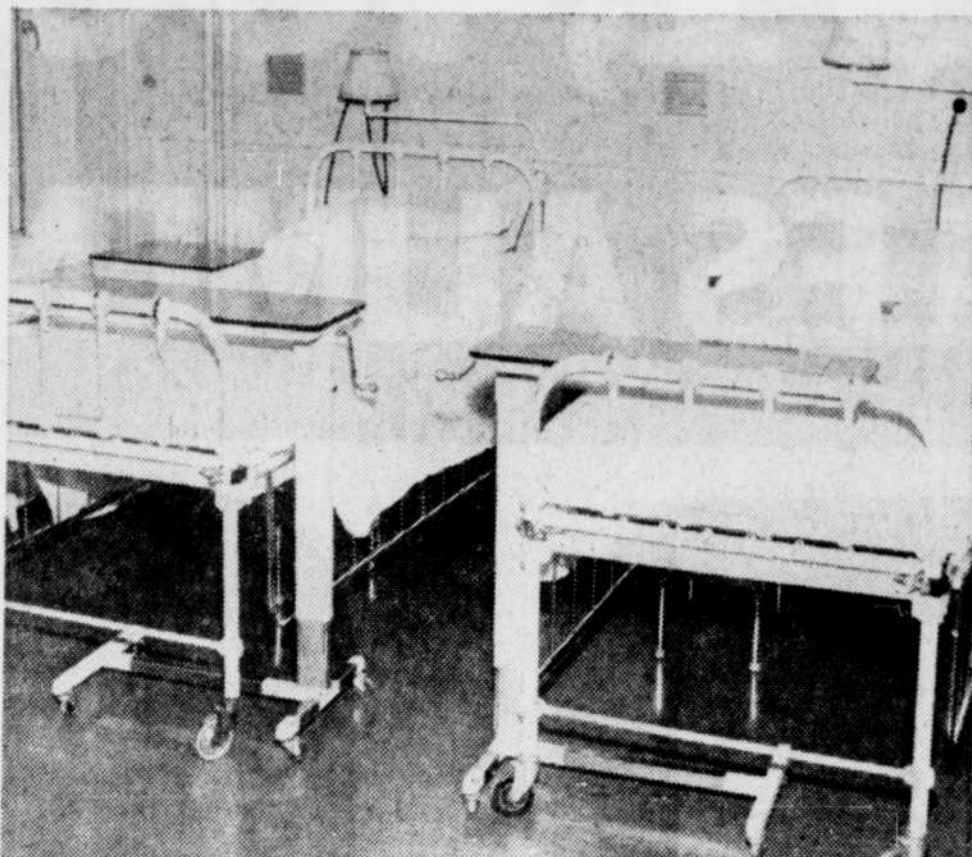
Compte tenu des implications de ce plan de développement, certaines craintes se font jour. D'après des personnes interrogées, l'utilisation d'un tel cadre de référence qui entraîne la diminution des places disponibles pour

rait être néfaste si elle ne s'accompagne pas en même temps de l'organisation de ressources alternatives, comme les soins à domicile pour les personnes âgées.

Opération 1977

Les permis des hôpitaux pour l'année 1977 n'ont pas encore été émis. Une évaluation de chacun des établissements est actuellement en cours. Cette opération devrait être complétée à la fin de mars, au service de l'agrément du ministère.

Toutefois cette année, l'arrivée d'un nouveau gouvernement au pouvoir pourrait modifier quelque peu les perspectives. Des ténors du gouvernement ont en effet déjà affirmé qu'il faudrait utiliser au maximum les ressources actuellement disponibles pour tenter d'améliorer le sort des personnes âgées et des malades chroniques. Quant aux politiques qu'entend adopter précisément à cet égard le nouveau ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, on ne peut obtenir actuellement que des réponses floues de son cabinet.



Sur les 46 établissements de la région administrative de Québec, 13 hôpitaux ont accusé une réduction de leur nombre de lits. Seuls trois hôpitaux, le CHUL, Charlevoix et celui de Squattec se sont vu attribuer une hausse.

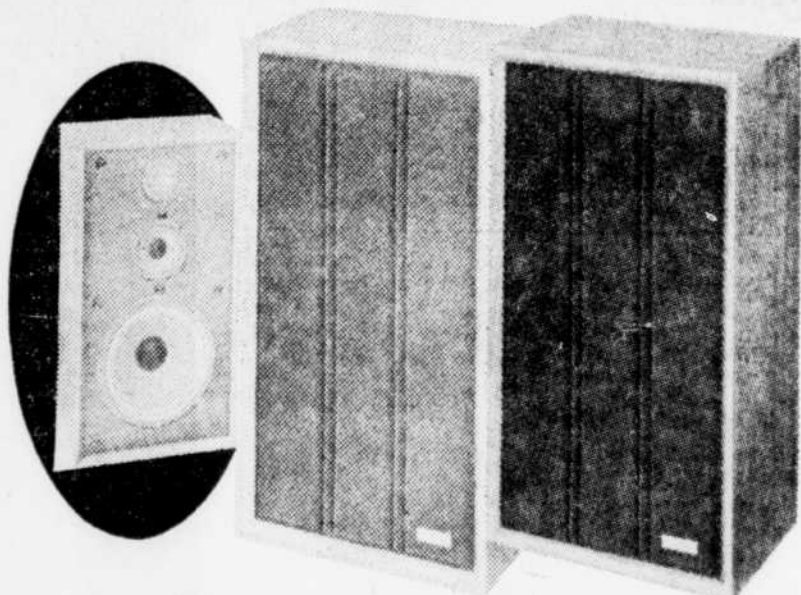
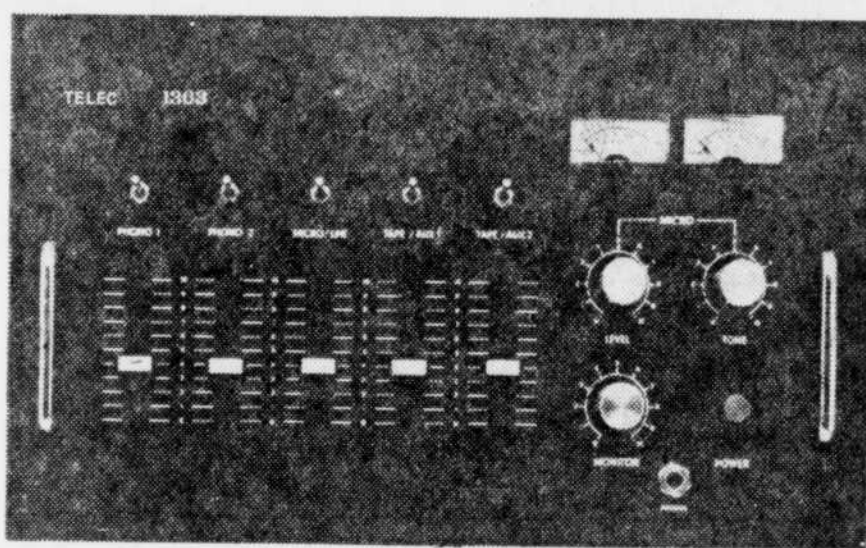
marantz®

MIXER STEREO Modèle 1363

- Pré-écoute sur chaque entrée
- Indicateur de niveau de sortie
- Possibilité de mixage:
2 phonos - 1 micro - 2 magnétophones

Rég. \$450
SPECIAL **\$269⁰⁰**

(Quantité limitée)



Modèle AS-335

- Suspension acoustique • 1 woofer 10"
- 1 médium 4 1/2" • 1 tweeter 2"

L'ENSEMBLE

\$595⁰⁰

En vigueur jusqu'au 19 mars



marantz® 2225 AM/FM

Puissance de 50 watts RMS à 8 ohms de 20 à 20,000 Hz à 0.3% THD



marantz® 6100

- Entraînement par courroie • Ronnement 60 dB • Cartouche magnétique incluse • Arrêt automatique

Financement sur place, 1er paiement dans 45 jours.

stéréoquad inc.

710 Côte Franklin

687-0909

SAE - QUAD - MARANTZ - YAMAHA - BOSE - AVID - STAX
CITRONIC - TEAC - REVOX - ARISTON - GAUSS - TECHNIC - PHASE LINEAR

La Cour suprême se penche sur la publicité de Yogi l'ourson

OTTAWA (PC) — L'usage de Yogi l'ourson et de Tony le tigre pour une publicité télévisée des céréales de la société Kellogg a été le point de départ d'un débat constitutionnel, hier, devant la Cour suprême du Canada.

La province de Québec estime qu'en vertu de sa loi de protection du consommateur elle a le droit d'interdire la publicité télévisée sous forme de dessins animés.

Mais, la société Kellogg qui se sert, dans sa publicité, de Yogi l'ourson et de Tony le tigre, estime que la législation québécoise est inconstitutionnelle, car elle empiète sur le domaine de la diffusion sur les ondes qui est de juridiction fédérale.

Le Québec revendique, il est vrai, depuis des années, le droit de réglementer la radiodiffusion et la télévision sur son territoire. Mais, les avocats de la province font remarquer que cette revendication n'avait rien à voir avec cette affaire particulière.

M. Raymond Langlois, avocat du Québec, précise que par sa loi de protection du consommateur la province ne cherche pas à réglementer la radiodiffusion ou la télévision.

Elle cherche tout simplement à réglementer la manière dont les vendeurs essayent de promouvoir leurs produits auprès du consommateur. Cela relève du droit civil et de la protection du consommateur, deux domaines qui sont de juridiction provinciale.

Il ne faudrait pas, a dit Me Langlois, étendre les pouvoirs fédéraux au point d'enlever l'exercice de l'autorité provinciale.

Soutien des provinces

Dans son argumentation, le Québec est soutenu par cinq autres provinces: l'Ontario, la Colombie-britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et la Nouvelle-Ecosse.

"Le contenu est de juridiction exclusivement fédérale et la loi n'est pas opérante en ce qui concerne Kellogg, a déclaré M. Philippe Casgrain, un des trois avocats représentant la société. Cette interdiction peut s'appliquer aux salles de cinéma, mais je ne crois pas qu'elle s'applique à la télévision."

L'affaire remonte à 1974. La province s'était plainte de l'usage de dessins animés

dans la publicité de Kellogg à un poste de télévision de Sherbrooke.

La Cour supérieure du Québec avait trouvé que cela relevait de la juridiction provinciale et avait ordonné à la société de ne plus se servir de dessins animés dans sa publicité. Kellogg en appela à la Cour d'appel, qui lui donna gain de cause.

Le Québec demande maintenant à la Cour suprême du Canada de casser le jugement rendu par la Cour d'appel du Québec.

L'interdiction de se servir de dessins animés dans la publicité qui s'adresse à des enfants fait partie intégrante de la loi de la protection du consommateur votée en 1970.

Personnages interdits

Entre autres, la loi interdit l'usage de personnages connus dans toute publicité concernant les enfants. Elle interdit également de montrer une personne commettant une action contraire aux principes de la sécurité ou toute allusion faisant croire que tel produit conférerait à l'enfant une supériorité "physique, sociale ou psychologique sur ses camarades".

Aucune publicité ne peut demander à des enfants d'acheter un produit déterminé, ni solliciter d'autres personnes de l'acheter pour eux.

"C'est une loi sociale rendue nécessaire par les besoins de la société de consommation, a dit Me Langlois. Cette législation vise à protéger aussi bien les enfants que les parents."

A son avis, la province ne pourrait jamais avoir une loi de protection du consommateur qui soit efficace si elle ne peut réglementer la publicité, qui est fréquemment l'objet d'abus.

M. Ken Lysyk, avocat du gouvernement de la Saskatchewan, a dit qu'il y avait de nombreux exemples de domaines de juridiction fédérale qui étaient couverts par une réglementation provinciale.

Juridiction provinciale

Les trains, par exemple, sont soumis à la législation de la province qu'ils traversent en matière de débit d'alcool. Les déclarations faites à la radio ou à la télévision sont sujettes aux lois provinciales en matière de diffamation.

30,000 enfants sont en situation difficile au Québec

par Pierre BOULET

Les professionnels du réseau des affaires sociales refusent de plus en plus de se faire les complices d'un système qui met les enfants au "parking" et qui les y oublie de nombreuses années.

En rendant public hier un dossier sur les jeunes et les enfants en difficulté — et plus particulièrement sur les jeunes en situation d'abandon — l'Association des centres de services sociaux du Québec (ACSSQ) a en quelque sorte dénoncé la situation qui prévaut au Québec:

— 30.000 enfants et jeunes sont en situation de placement plus ou moins adéquat;

— quelques milliers de ces enfants et de ces jeunes sont en situation d'abandon réel, peut-être adoptables et pourtant non adoptés;

— des centaines d'enfants capables de développement sont pourtant "immobilisés" depuis de nombreuses années dans des centres d'accueil;

— des enfants lourdement handicapés sont hospitalisés pendant de longs mois faute de centres de convalescence ou de centres de jour spécialisés, ou faute de services d'aide à la famille (auxiliaires familiales, infirmières à domicile);

— plusieurs familles d'accueil ou adoptives sont disponibles pour des enfants en bas âge et normaux, mais très peu de ressources existent pour les enfants et les jeunes en difficulté.

Des 32.267 enfants québécois "placés à la charge de l'Etat", 12.214 vivent en centres d'accueil. De ce nombre,

on compte 981 jeunes avec handicap physique et sensoriel, 5.044 déficients mentaux et 3.899 jeunes démontrant des problèmes psychosociaux.

Vers une nouvelle orientation

En déclarant que les professionnels du réseau des affaires sociales refusent de se faire les complices de ce système de "parking", l'Association des CSS fait d'une pierre deux coups: elle procède à un constat et elle prend une position de principe en faveur d'un changement.

Essentiellement, l'ACSSQ dénonce la carence des services et des ressources sociales destinés aux jeunes en difficulté. Selon l'organisme, les services existants sont presque exclusivement "thérapeutiques" et sont situés loin

du milieu familial ou d'un milieu équivalent.

L'association, qui regroupe les 14 CSS du Québec, propose des formules de rechange.

Grosso modo, l'ACSSQ propose un réaménagement et une réévaluation des ressources actuelles de manière à favoriser le maintien des jeunes en difficulté dans un cadre familial permanent. Les ressources thérapeutiques en dehors du milieu familial seraient ainsi recyclées en ressources de soutien ou de support aux familles.

Et en contrepoint d'un réaménagement de services bien définis, l'Association des CSS propose un changement profond de l'attitude de la communauté, de l'Etat: l'adoption d'une démarche préventive par opposition à une politique de thérapie sociale pour les jeunes en difficulté.

Parmi les grandes orientations soumises par l'Association des CSS, mentionnons:

— "promouvoir la réintégration ou le maintien des enfants et des jeunes dans leur milieu de vie naturel";

— explorer toutes les possibilités d'intervention et la surveillance de l'enfant ou du jeune sans l'éloigner de son foyer;

— assurer à chaque enfant ou jeune la continuité des soins et la permanence des personnes qui prodiguent ces soins;

— bannir le placement ou le déplacement en catastrophe;

— éviter le placement à long terme hors du milieu familial;

— promouvoir l'adoption des enfants "oubliés" dans les centres d'accueil et autres organismes du réseau;

— inventer des modes nouveaux de travail plutôt que des structures nouvelles...

Selon l'ACSSQ, la communauté "doit se mobiliser d'urgence" pour:

— diversifier davantage les modes de garde et de placement d'enfants ou de jeunes;

— verser des allocations de gardiennage à la famille;

— mettre en place des petits centres de quartier pour l'hébergement professionnel de groupes d'enfants ou de jeunes;

— promulguer des lois de travail permettant des horaires flexibles de façon à permettre une présence accrue des parents;

— instaurer une politique de revenu minimum garanti

pour tous, afin qu'une partie de la population reçoive des prestations d'aide sociale qui marginalisent les bénéficiaires.

Ces suggestions s'inscri-

vent d'ailleurs dans la position de l'ACSSQ selon laquelle "la communauté doit aider la famille à exercer ses fonctions en adoptant des mesures économiques et socio-sanitaires de caractère préventif".

Louisianais accueillis au Québec

Vingt-cinq jeunes Louisianais âgés de 14 à 18 ans seront accueillis, cet été, dans des familles québécoises, pour un séjour de deux à trois semaines.

Ce nouveau programme, qui marque une étape dans le développement de la coopération entre le Québec et la Louisiane, a été retenu par les deux parties lors de la réunion du comité conjoint Québec-Louisiane, à Lafayette, en février dernier. C'est la première fois que le comité donne à des jeunes Louisianais l'occasion de s'intégrer au milieu québécois pour apprendre à le connaître de l'intérieur.

Le comité conjoint Québec-Louisiane, qui planifie des opérations de coopération entre les communautés francophones, administre aussi des programmes dans les domaines de la télévision éducative et de la diffusion culturelle. Mais ses actions les plus importantes se situent sans contredit dans le domaine de l'enseignement, alors que chaque année depuis quatre ans, un groupe d'une centaine de Louisianais, professeurs et étudiants, viennent au Québec suivre des cours de français, langue seconde, durant l'été; que chaque été depuis 1973, une centaine de professeurs québécois en

anglais, langue seconde, ont l'occasion de suivre un cours de perfectionnement au Louisiana State University, et que chaque année depuis 1973 également, une cinquantaine de moniteurs québécois vont enseigner pendant un an le français aux étudiants louisianais de niveau élémentaire.

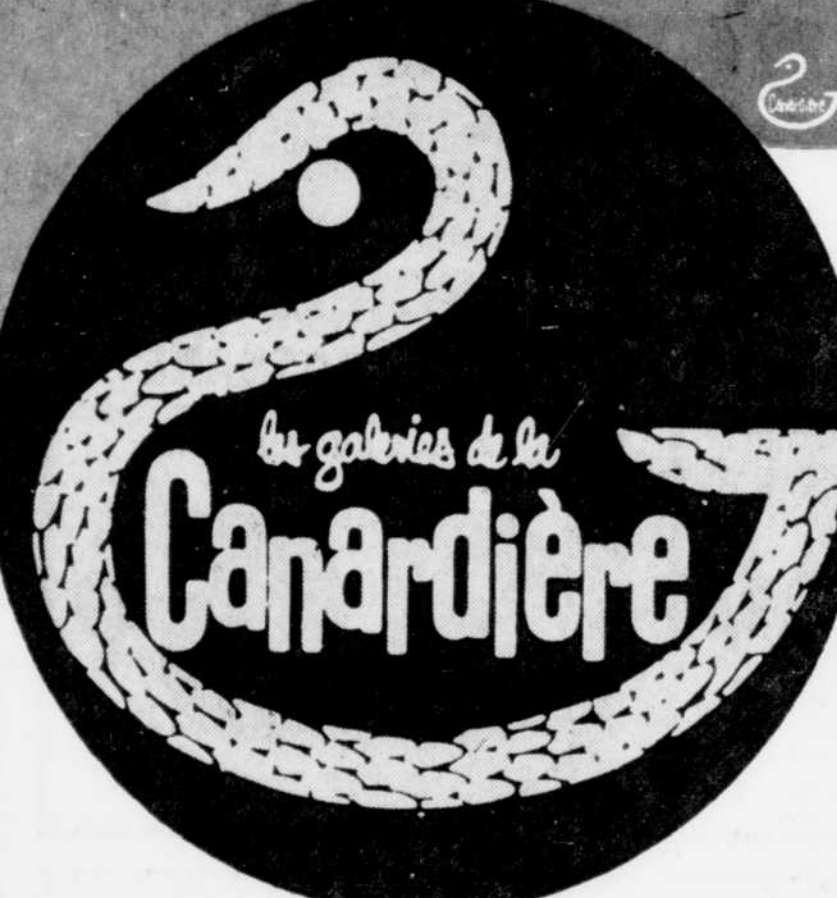
Le Québec est représenté à ce comité conjoint par le ministère des Affaires intergouvernementales, le CODOFIL (Council for the Development of French of Louisiana) et des représentants du ministère de l'Éducation siègent pour la Louisiane.

HEUREUSE GAGNANTE AUX GALERIES DE LA CANARDIERE



Voici les résultats du "CONCOURS DU TEMPS DES FÊTES" dont le tirage a eu lieu le 31 décembre dernier. Sur notre photo, de gauche à droite: Miss Frontenac, représentante des Voyages Frontenac; Mme Lucille Turcot du 13, rue Duc de Guise à Beauport, gagnante du voyage à Miami organisé par Agence Frontenac et Sunflight. Finalement, M. J.-L. Lemay, président de l'Association des Marchands des Galeries de la Canardière. Il y eut d'autres gagnants, dont M. Lionel Boily, du 2229 Larue, apt 6 à Beauport, qui s'est mérité un service de vaisselle gracieuseté de Cosmaléa Inc. Également, 90 personnes ont reçu les "Brosses Méritées" offertes par le Salon Mamzelle de Paris. Félicitations à tous ces gagnants!

"LES AUBAINES DU MOIS"



nos marchands vous offrent UN SPECIAL 3 jours seulement DU 17 AU 19 MARS INCLUS.



Aussi, \$2.84 \$3.84 \$4.84 ETC.

CHEMISES IMPRIMEES Prix suggéré de \$15 à \$20 PRIX SPECIAL 6⁸⁴ MARCHANDEX ENR.	VASELINE SOINS INTENSIFS 400 ml. Prix suggéré \$2.29 PRIX SPECIAL 1⁸⁴ GEORGES LACHANCE PHARMACIEN	ECOUTEURS Prix suggéré \$9.98 PRIX SPECIAL 4⁸⁴ CARDINAL	COUPE-VENT SIMILICUIR Prix suggéré \$29.95 PRIX SPECIAL 17⁸⁴ SNAFE INC.	GILET DE LAINE Prix suggérés \$20.00 à \$27.00 PRIX SPECIAL 14⁸⁴ JACQUES GIRARD INC.	ROBES DE PRINTEMPS Prix suggéré \$38.96 PRIX SPECIAL 24⁸⁴ BOUTIQUE La Goutte ENR.	BOUGLES D'OREILLES Perces, tiges en or 14K. Prix suggérés \$3.00 et \$4.00 PRIX SPECIAL 1⁸⁴ BIJOUTERIE SUISSE INC.
ROBES DE PRINTEMPS Styles et grands assortis Prix suggéré \$30.00 PRIX SPECIAL 14⁸⁴ FIFTH AVENUE	TISANE AMAIGRISSANTE SWISS HERBAL Prix suggéré \$3.50 PRIX SPECIAL 2⁸⁴ ALIMENTS DE SANTE DU QUEBEC LTEE	ROBES LONGUES Prix suggéré jusqu'à \$46.00 PRIX SPECIAL 10⁸⁴ BOUTIQUE MANON ENR.	CHANDAILS manches longues 12 mois à 16 ans Prix suggérés \$5.00 — \$9.50 PRIX SPECIAL 2⁸⁴ PEE WEE ENR.	PETITES PLANTES VERTES Prix suggérés \$1.29 et \$2.49 PRIX SPECIAL 84¢ et 1⁸⁴ LA BOUQUETIERE FLEURISTE	LINDA LU Prix suggéré \$7.95 PRIX SPECIAL 4⁸⁴ AKAT CANARDIERE	ACCESSOIRES D'AQUARIUM Prix suggérés \$2.20 à \$8.95 PRIX SPECIAL 1⁸⁴ - 4⁸⁴ STONIE PET SHOP
JOE DASSIN (dernier) Prix suggéré \$7.98 PRIX SPECIAL 5⁸⁴ ROYAUME DU DISQUE	GILETS Prix suggérés: \$12.00 à \$20.00 PRIX SPECIAL 4⁸⁴ Boutique L. L. MODE INC.	CHALES Prix suggéré \$7.00 PRIX SPECIAL 1⁸⁴ MAISON JEROME	LINGERIE ASSORTIE Prix suggérés: \$10.00 à \$50.00 PRIX SPECIAL 84¢ à 26⁸⁴ LYNE ENR.	JEANS COTELES Prix suggéré \$18.95 PRIX SPECIAL 7⁸⁴ PANTALONNADE	MACHINE A COUDRE Modèle 450, sur valise, (taxe comprise) Prix suggéré \$209.99 PRIX SPECIAL 184⁸⁴ SALON DE COUTURE ST-ALBERT	SHAMPOING Prix suggéré \$2.75 PRIX SPECIAL 1⁸⁴ TOUTES BROSSES MAM'ZELLE PARIS
COUVERTURE GRISE Prix suggéré \$3.97 PRIX SPECIAL 2⁸⁴ F. W. WOOLWORTH	MULES Prix suggéré \$4.99 PRIX SPECIAL 3⁸⁴ CHAUSSURES LEWIS	PAQUETS SURPRISES Prix suggéré \$5.50 PRIX SPECIAL 1⁸⁴ RADIO SHACK	SOLDE FIN DE SAISON Prix suggéré jusqu'à \$50.00 PRIX SPECIAL 14⁸⁴ GALERIE PARISIENNE INC.	GILETS Prix suggérés \$10.00 à \$17.00 PRIX SPECIAL 6⁸⁴ BOUTIQUE RENE FRANCE Spécialité: forte taille	ENSEMBLES DE LAINE ROBES, BLOUSES Prix suggérés: \$16.00 à \$42.00 PRIX SPECIAL 10⁸⁴ BOUTIQUE MARIE-HELENE	CHANDAILS ACRYLIQUE Prix suggéré \$11.99 PRIX SPECIAL 7⁸⁴ PANTORAMA
PEINTURE SUR TOILE Prix suggéré \$50.00 PRIX SPECIAL 28⁸⁴ GALERIE D'ART ORLEANS ENR.	JEANS pour hommes Prix sugg. \$16.96 SPECIAL 9⁸⁴ T-SHIRTS pour hommes Prix sugg. \$11.96 SPECIAL 6⁸⁴ T-SHIRTS pour hommes Prix sugg. \$7.98 SPECIAL 4⁸⁴ GREENBERG	SOULIERS LACES de marque Bee-Jay pour hommes, femmes et garçons. Prix suggéré \$29.98 PRIX SPECIAL 19⁸⁴ AGNEW-SURPASS	SYMPHONIE PAPIER TOILETTE assortis. Format 4 roul. Prix suggéré \$1.09 PRIX SPECIAL 84¢ DOMINION	CORDE A JARDINIERE Prix suggéré \$1.99 PRIX SPECIAL 84¢ BOUTIQUE DOMINO	POSTERS Prix suggéré \$3.50 PRIX SPECIAL 1⁸⁴ BOUTIQUE COSMALEA	PROFITEZ-EN! VENEZ CONSTATER CES FAMEUX SPECIALS DANS PRESQUE TOUS LES MAGASINS DU CENTRE



les aliments hyper

PLACE DES QUATRE BOURGEOIS
STE-FOY, QUÉBEC

Faites-vous donc plaisir!

BOULANGERIE Tous nos produits sont faits de shortening et/ou d'huile 100% végétale.

TARTE CITRON ET MERINGUE **99¢** chacune

PETITS PAINS CROUSTILLANTS	BRIOCES CITRONS ET FRAMBOISES
MINI Pqt de 12 49¢	8 pour 79¢
BRIOCES AUX FRUITS	
ÉPICÉES Pqt de 6 75¢	

RAISINS VERTS
SANS PEPINS PRODUIT DU CHILI

89¢ lb.

POIRES "PASSE CRASSANE"
PRODUIT DE FRANCE
CANADA DE FANTAISIE

35¢ lb.

ÉPINARDS
PRODUIT DES E.U.

Sac Cello 10 oz. **49¢**

POMMES DE TERRE
ILE DU PRINCE ÉDOUARD
CANADA NO.1

Sac 10 lb. **98¢**

CAVE A FROMAGE

FROMAGE BRICK **1.59** lb.

FROMAGE PARMESAN CREMONA ITALIEN	FROMAGE EMMENTAL FRANÇAIS
1.99	1.89 lb.

POMMES McINTOSH
CULTURE DU QUÉBEC
CANADA DE FANTAISIE

Sac 4 lb. **85¢**

BEAUTÉ ET SANTÉ

COMPRIMÉS ASPIRIN bout 100 **68¢**

DÉODORANT AÉROSOL format 9 oz. PLUS 30% gratis **1.27**

SHAMPOING POUR CHEVEUX bout 225 ml. **88¢**

RINCE BOUCHE bout 17 oz. **1.39**

BRIQUET JETABLE CRICKET **68¢** chacun

MANDARINES MINNEOLA
PRODUIT DE CALIFORNIE **33¢** LB.

CAROTTES
PRODUIT QUÉBEC sac 5 lb. **99¢**
CANADA NO. 1

CHICORÉ ET ESCAROLE
IMPORTÉE DE LA FLORIDE
CATÉGORIE CANADA NO. 1 **39¢** lb.



Gabrielle Turcotte, R.P. Directrice, Service des consommateurs, Les aliments hypermarché, 11281 boul. Albert Hebert, Montréal Nord, Qué. H1G 3J5

NOUS AVONS DES CHOSES A NOUS DIRE, DES IDEES A PARTAGER
Vous avez des questions sur la valeur nutritive d'un aliment, son mode de sélection, de préparation ou de conservation? Vous voulez des idées nouvelles pour vos menus ou vos réceptions? Vous cherchez des moyens pratiques pour équilibrer votre budget? Pensez à notre service!... Soyez très à l'aise de nous consulter car NOUS SOMMES TOUT DISPOSÉS A VOUS ÊTRE UTILE.
De plus, des rencontres avec des groupes, peuvent être organisées; il suffit de nous le demander.

marché



POULETS FRAIS
CANADA CATÉGORIE "A"

3 À 4 LB.

53¢
LB.



CUISSES DE POULETS
FRAIS
EN QUART

73¢
LB.



POITRINES DE POULETS
FRAIS
EN QUART

83¢
LB.

BACON
SANS COUENNE
HYPERMARCHÉ

Pqt
1 lb.

124

ÉPAULE
DE PORC FRAIS
PARTIE DU SOC

LB.

89¢

ÉPAULE
DE PORC FRAIS
PARTIE DU PALERON

LB.

79¢

Achetez une bout. 40 oz.
et obtenez-en une autre gratis

COCA COLA LES DEUX POUR
55¢
BOUTEILLES CONSIGNÉES
LIMITE 3 ACHATS PAR CLIENTS

YOGOURT
SEALTEST LIGHT & LIVELY
6 conts.
6 oz. **100**

CHARCUTERIE

SAUCISSON
DE BOLOGNE **59**¢
TRANCHÉ SELON
VOS BESOINS LB.

SALAMI
LESTER **99**¢
TRANCHÉ OU
EN MORCEAU LB.

JAMBON
PERSILLE **259**
LA DIJONNAISE LB.

BOEUF
FUME **249**
EN VRAC
LESTER

LA POISSONNERIE

FILET
D'AIGLEFIN **189**
LB.

BIFTECK
DE SAUMON **269**
LB.

BIFTECK
DE FLETAN **249**
LB.

BROCHET
99¢
LB.

POISSON LB.
129
LB.

TOMATES ENTIÈRES
CANADA DE CHOIX
AYLMER Bte
28 oz. **49**¢

JUS DE TOMATES
CANADA DE FANTAISIE
BONIMART Btes
19 oz. **100**

PATATES FRITES
CONGELÉES
CANADA DE CHOIX
VALLEY FARM sacs
2 lb. **100**

SOUPES BONIMART
TOMATES OU
LÉGUMES 6 btes
10 oz. **100**

PÊCHES
DEL MONTÉ
DEMIES OU TRANCHÉES
E.U. DE FANTAISIE bte
28 oz. **59**¢

CAFÉ INSTANTANÉ
MAXWELL HOUSE Pot
10 oz. **369**

FÈVES COUPÉES IDÉAL
JAUNES OU VERTES
CANADA DE CHOIX bte
19 oz. **27**¢

POIS VERTS
CANADA DE
FANTAISIE
GREEN GIANT 3 btes
19 oz. **100**

PATATES CHIPS
HUMPTY
DUMPTY Bte
229 gr. **59**¢

HUILE VÉGÉTALE
BLANCHET bout.
32 oz. **88**¢

PAPIER MOUCHOIR
2 ÉPAISSEURS
KLEENEX bte
200's **49**¢

JUS DE POMMES
BONIMART bte
48 oz. **49**¢
FAIT DE CONCENTRÉ

REMINGTON
Rasoir pour homme, avec nouvelles lames à fil chromé. Modèle Challenger.



EXPIRATION: 20 MARS
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$17.95

ANUSOL
Pour le soulagement rapide des douleurs hémorroïdaires. Format: 12 suppositoires.



EXPIRATION: 20 MARS
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.29

SINUTAB
Traitement des maux de tête dus à la sinusite et des symptômes du rhume. Format: 30 comprimés.



EXPIRATION: 20 MARS
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.89

GINSENG
Ampoules buvables de Ginseng de Corée. Format: 36 ampoules.



EXPIRATION: 20 MARS
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$6.39

BENYLIN
Sirop contre la toux. Agréable au goût. Format: 12 onces.



EXPIRATION: 20 MARS
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$2.99

CALCIUM SANDOZ
Sirop de calcium. Format: 8 onces.



EXPIRATION: 20 MARS
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.69

L'OREAL MODELING
Permanente qui fait la mode de l'Oréal.



EXPIRATION: 20 MARS
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$2.89

ARRID
Désodorisant pour le corps en aérosol. Format: 9 onces.



EXPIRATION: 20 MARS
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.49

DIMETAPP
Pour le soulagement jour et nuit de la congestion des sinus, rhume et fièvre des foins. Format: 12 comprimés.



EXPIRATION: 20 MARS
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
99¢

LISTERINE
Pastilles qui soulagent les maux de gorge. Boîte de 18 losanges.



EXPIRATION: 20 MARS
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
79¢

GUY ST-ONGE propr.

PHARMACIES JEAN COUTU

GUY ST-ONGE propr.

PHARM ESCOMPTES

QUEBEC
Centre d'achats
Place Fleur de Lys
529-0611

STE-FOY
Centre d'achats
Place des 4-Bourgeois
653-1333

QUEBEC
1455, chemin
Ste-Foy
681-0224

PROMOTION **RoC**



RoC

INVITATION
Venez rencontrer Mlle Claire Langevin, esthéticienne de la maison RoC. Elle se fera un plaisir de vous guider par ses conseils judicieux. Un rendez-vous à ne pas manquer à nos comptoirs de cosmétiques suivants:

- les 15 et 16 mars, au 1455, Chemin Ste-Foy
- les 17 et 18 mars, à Place Fleur de Lys
- le 19 mars à Place des Quatre-Bourgeois

CADEAU
Un joli cadeau vous sera remis gratuitement avec tout achat de \$7.50 et plus de produits RoC.

Les produits RoC sont disponibles dans toutes nos pharmacies.

L'OREAL BLONDELLE
Teinture décolorante de l'Oréal. Format: tube.



EXPIRATION: 20 MARS
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.69

ROBITUSSIN
Formule contre la toux chez l'enfant et l'adulte. Format: 8 onces.



EXPIRATION: 20 MARS
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.39

SEVE KIRONE
Traitement pour cheveux teints ou décolorés l'Oréal.



EXPIRATION: 20 MARS
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.29

LYS PARISIEN
Shampooing traitant pour cheveux gras, secs et normaux. Format: 4 onces.



EXPIRATION: 20 MARS
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.99

A.B.C.
Détersif pour le linge. Format: 5 livres.



EXPIRATION: 20 MARS
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.59

MURINE
Solution rafraichissante, nettoyante et calmante. Format: 45 ml.



EXPIRATION: 20 MARS
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.29

CONTAC-C
Rhume, sinusite, fièvre des foins. Format: 40 capsules.



EXPIRATION: 20 MARS
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$2.49

FERMENTOL
Digestif sans sucre. Format: 16 onces.



EXPIRATION: 20 MARS
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$2.19

ASPIRIN
Comprimés d'acide acétylsalicylique. Format: 300 comprimés.



EXPIRATION: 20 MARS
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.89

VASELINE
Lotion soins intensifs. Format: 650 ml. Régulière seulement.



EXPIRATION: 20 MARS
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.49

PARAMETTE
Polyvitamines avec vitamine C plus fer. Format: 125 comprimés.



EXPIRATION: 20 MARS
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$2.79

STERISOL
Antiseptique buccal à l'hexidiline. Format: 625 ml ou 22 oz.



EXPIRATION: 20 MARS
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.19

PLANTERS
Noix d'acajou (cashews). Format: 13 onces.



EXPIRATION: 20 MARS
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.89

HUMIDIFICATEUR
Humidificateur pour la maison. Modèle 241 à air froid.



EXPIRATION: 20 MARS
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$14.95

KERI LOTION
Lotion pour les soins de la peau sèche. Format: 369 ml ou 13 oz.



EXPIRATION: 20 MARS
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$2.89

SCHICK II
Lames jumelles en titane. Format: 5 lames.



EXPIRATION: 20 MARS
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
73¢

OUVERT tous les dimanches de 10h a.m. à 9h p.m. au 1455, Chemin Ste-Foy